

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - http://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Auteur(s)	Exposition internationale. 1905. Liège. Section française
Auteur(s) secondaire(s)	Ricbourg, Albert (1836-1917) ; France : Ministère du commerce et de l'industrie (1906-1913)
Titre	Classes 76 à 79. Rapport
Adresse	Paris : Comité français des Expositions à l'étranger : M. Vermot éditeur, 1910
Collation	1 vol. (66-[1] p.) : ill. ; 28 cm
Nombre de vues	70
Cote	CNAM-BIB 8 Xae 631 (3)
Sujet(s)	Exposition internationale (Liège ; 1905) Vêtements -- Industrie et commerce -- 1870-1914 Textiles et tissus -- Industrie et commerce -- 1870-1914
Thématique(s)	Expositions universelles Machines & instrumentation scientifique Matériaux
Typologie	Ouvrage
Langue	Français
Date de mise en ligne	27/04/2023
Date de génération du PDF	19/06/2023
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?8XAE631.3

8^e Lac 2.

8^o Lac 631.3

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU COMMERCE

EXPOSITION

UNIVERSELLE & INTERNATIONALE

DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSES 76 à 79

RAPPORT

PAR

M. ALBERT RICBOURG

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES MACHINES À COUDRE

VICE-PRÉSIDENT, RAPPORTEUR

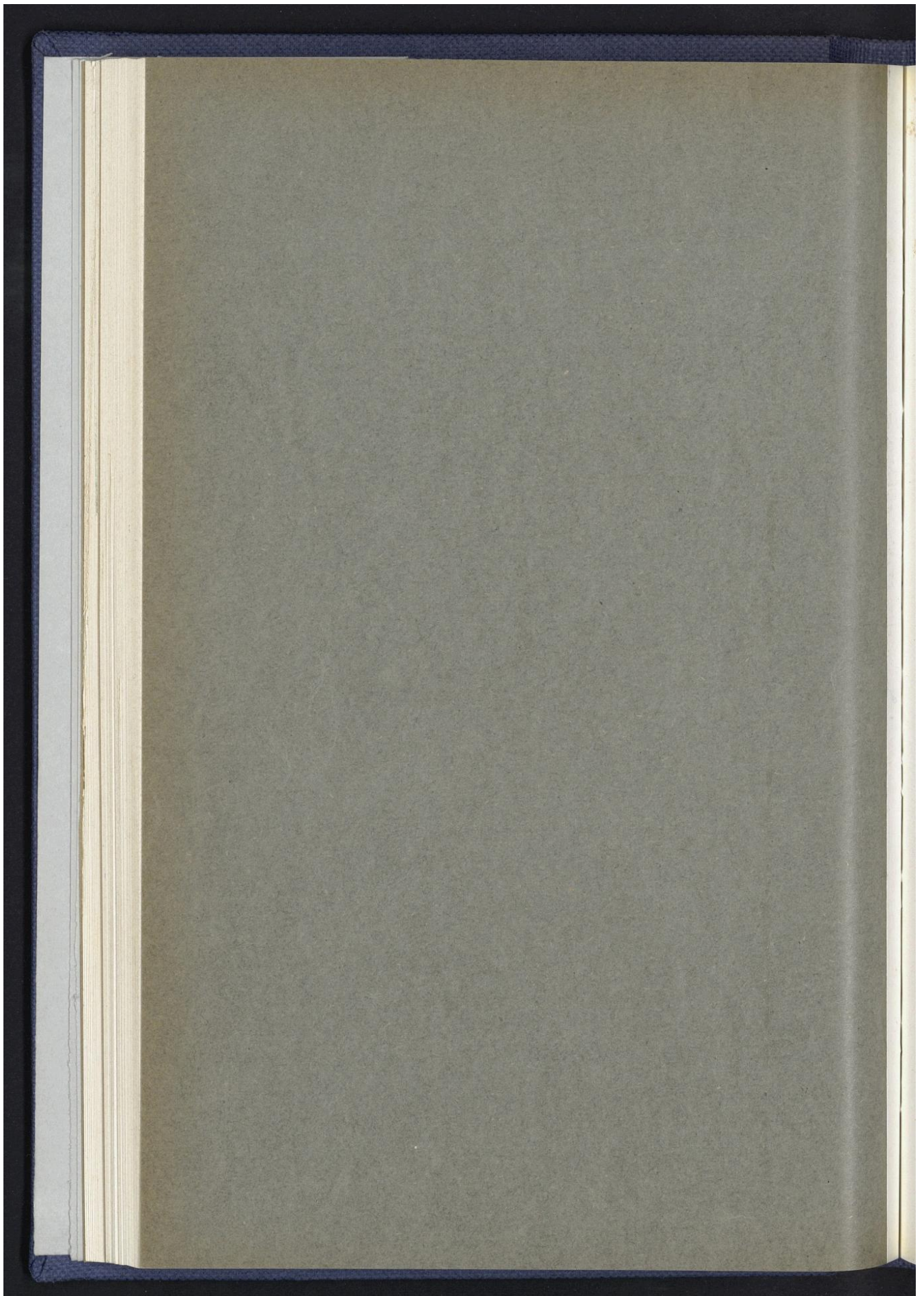
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER

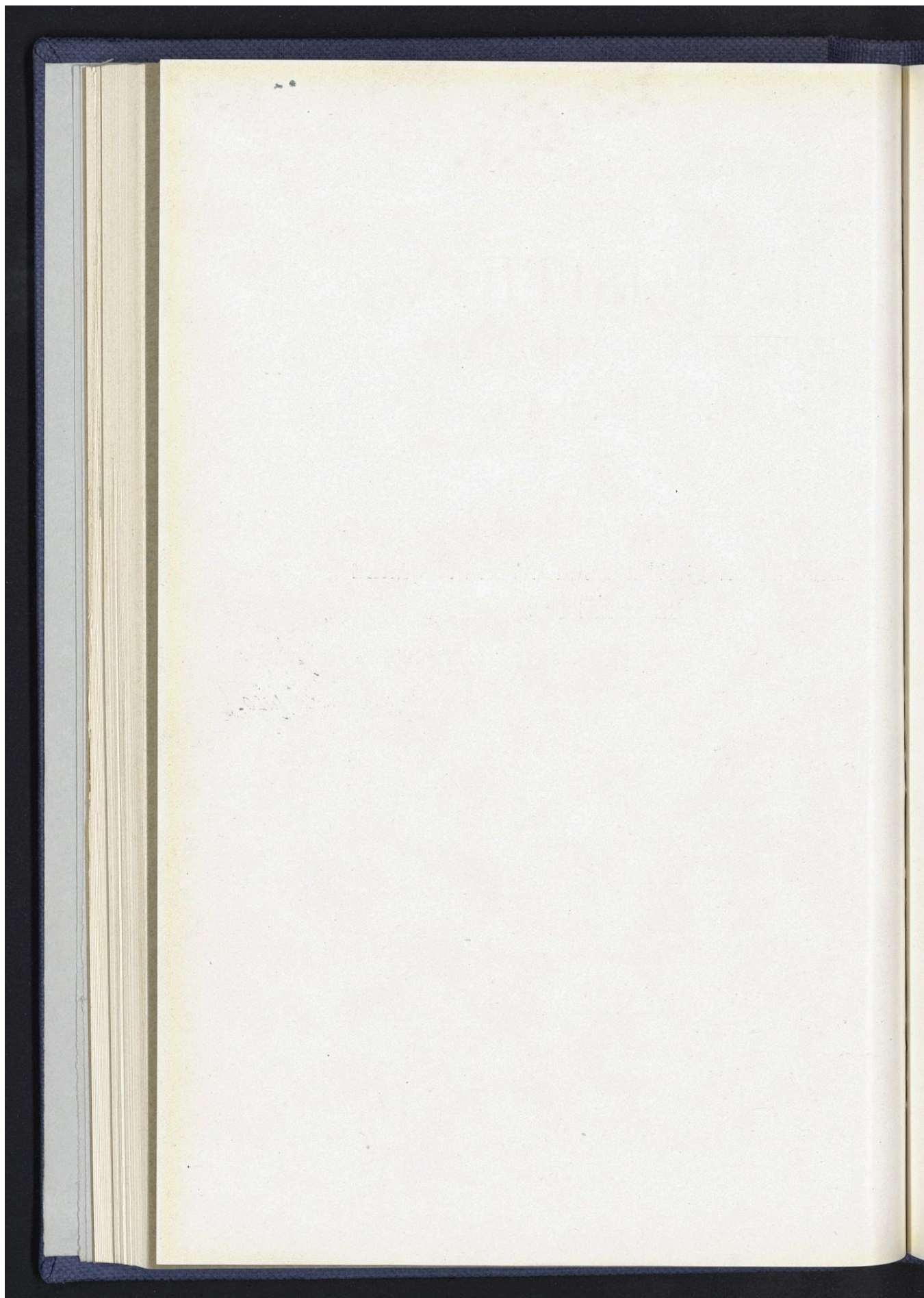
Bourse du Commerce, rue du Louvre.

1910

M. VERMOT, ÉDITEUR



EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE
DE LIÈGE 1905



8° Xae 631-3)

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE & DU COMMERCE

EXPOSITION

UNIVERSELLE & INTERNATIONALE

DE LIÈGE 1905

SECTION FRANÇAISE

CLASSES 76 à 79

RAPPORT

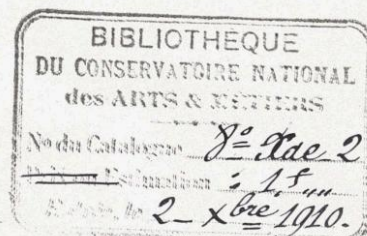
PAR

M. ALBERT RICBOURG

INGÉNIEUR-MÉCANICIEN

PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES MACHINES À COUDRE

VICE-PRÉSIDENT, RAPPORTEUR



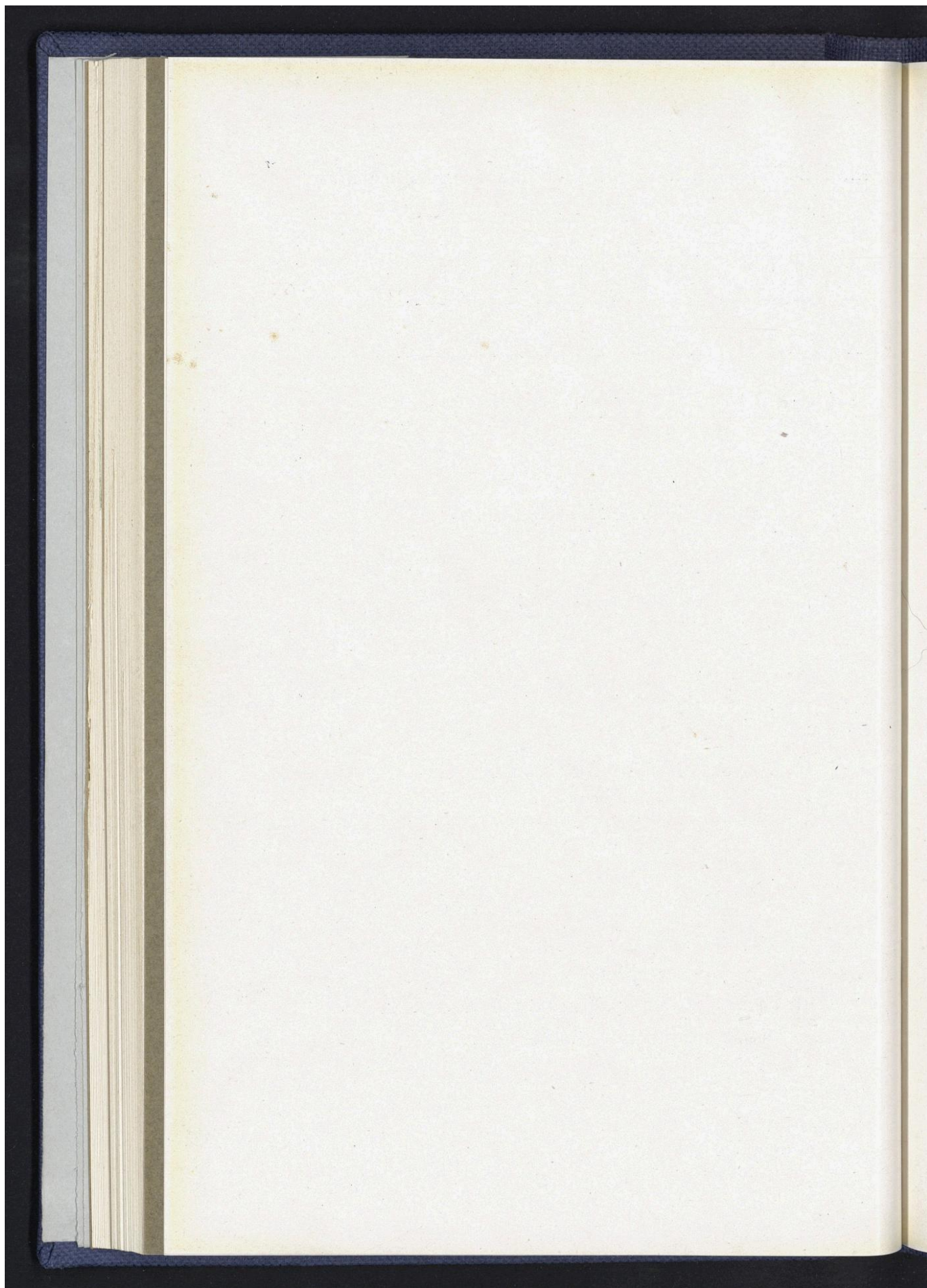
PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER

Bourse du Commerce, rue du Louvre

1910

M. VERMOT, ÉDITEUR





GROUPE XII

Fils, Tissus et Vêtements.

CLASSE 76

(Matériel et procédés de la filature et de la corderie).

Machines et Appareils servant à la préparation et la filature des matières textiles.

Appareils et procédés pour les opérations complémentaires : bobinage, dévidage, retordage, moulinage ; apprêts mécaniques.

Pièces détachées appartenant au matériel des filatures et machines spéciales servant à leur fabrication.

Appareils de titrage, d'épreuves et de contrôles ; appareils de conditionnement.

Matériel des ateliers de Corderie.

CLASSE 77

(Matériel et procédés de la fabrication des tissus).

Appareils destinés aux opérations préparatoires du tissage ; machines à ourdir, à bobiner. Métiers de lisages.

Métiers à mains et mécaniques pour la fabrication des tissus unis. Métiers pour la fabrication des étoffes façonnées et brodées ; battants, brochures.

Métiers à maille pour la fabrication de la bonneterie. Matériel pour la fabrication de la dentelle et des tulles. Matériel de fabriques de passementerie.

CLASSE 78

(Matériel et procédés
du blanchiment, de la teinture, de l'impression, de l'apprêt
des matières textiles à leurs divers états).

I. Appareils à griller, à flamber, à brosser, à raser les tissus.

Appareils à lessiver, à dégorger, à laver, à essorer, à sécher, à humecter les diverses matières textiles à l'état de mèches, de peignes, de fils, de tissus.

Appareils à cuire et à tamiser les épaississants et les couleurs.

Matériel de la gravure en relief ou en creux pour l'impression des tissus.

Machines à foularder, à teindre, à imprimer. Appareils à vaporiser.

Machines à apprêter de toutes sortes : machines à fouler, à lainer, rames ; machines à calandrer, à glacer, à moirer, à gaufrer, à beetler, machines à métrer, à plier, etc.

Matériel pour le traitement des soies teintes : machines à battre, à secouer, à cheviller, à lustrer, etc.

Étuves d'épailage, appareils de chinage. Appareils pour blanchir à l'électricité.

Matériel et procédés pour le blanchissage du linge : lessivage, lavage et rinçage ; séchage, repassage et apprêts.

Industrie des teinturiers dégraisseurs : nettoyage à sec par la benzine et ses dérivés ; nettoyage par les procédés humides ; teinture ; apprêts.

II. Spécimens des matières textiles blanchies ou teintes avant filature.

Spécimens de fil de coton, lin, laine, soie, etc., purs ou mélangés, blanchis, teints ou chinés.

Spécimens de tissus blanchis, teints ou imprimés.

Spécimens de tissus apprêtés.

Spécimens d'épailage chimique des matières textiles avant filature ou à l'état de tissus.

CLASSE 79

(Matériel et procédés de la couture et de la confection de l'habillement).

Outils ordinaires des industries s'occupant de couture.

Machines à couper les étoffes, les peaux, les cuirs.

Machines à coudre, à piquer, à surjeter, à broder, etc., les tissus : machines à faire les boutonnieres, à coudre les gants, les tresses de chapeaux de paille, les cuirs, les chaussures, etc.

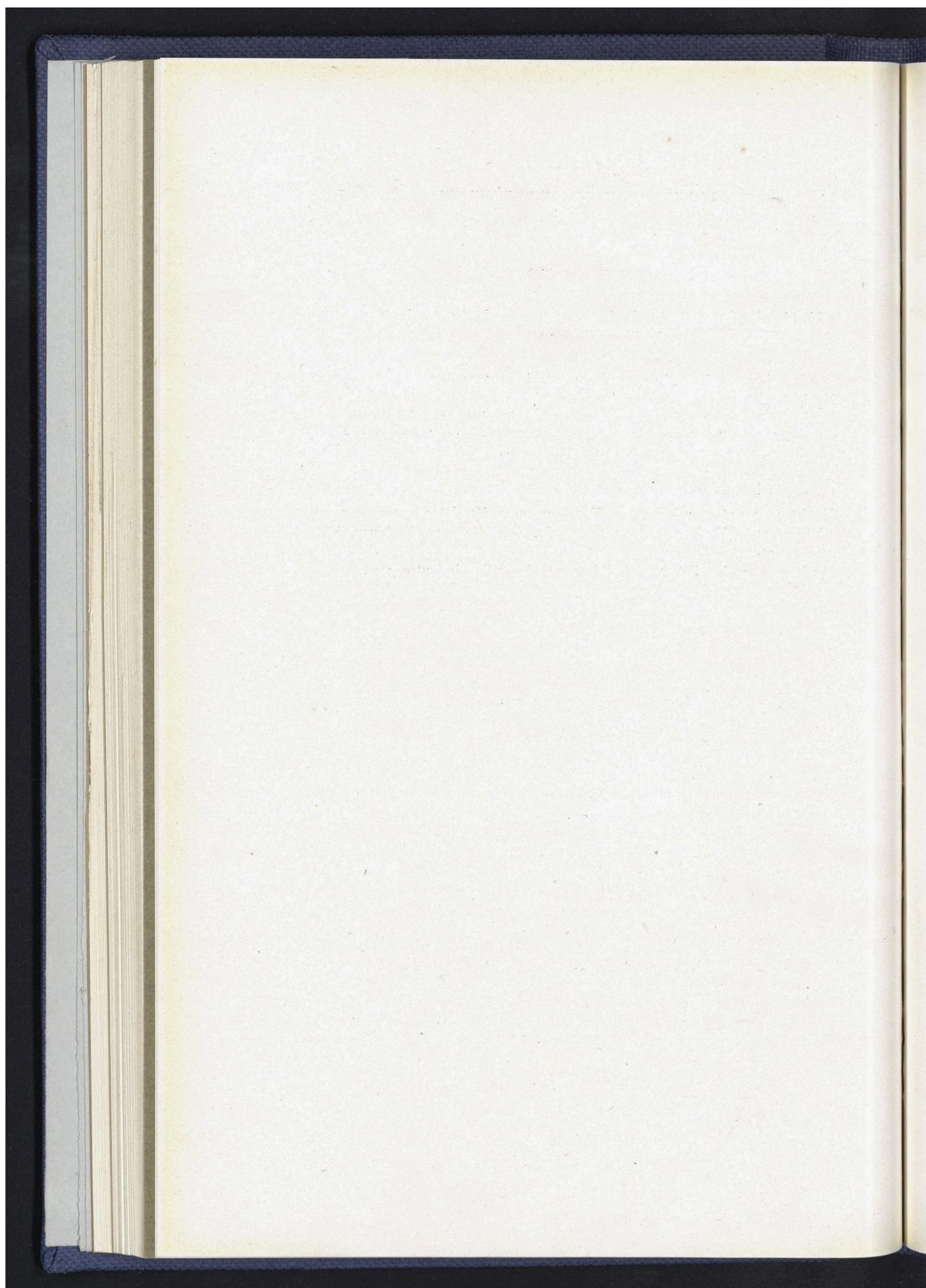
Carreaux et fers à repasser.

Bustes et mannequins pour l'essayage.

Machines à préparer les pièces de chaussures détachées (estampage, cambrage, etc). Machines à monter, à cheviller, à visser, à clouer, à déformer, etc., la chaussure.

Machines pour la fabrication des chapeaux de paille, de feutre, etc...







INTRODUCTION

Les Expositions internationales se succèdent depuis quelques années, sans pour cela lasser le zèle de nos industriels, ceux-ci comprenant parfaitement que ces assises pacifiques deviennent de plus en plus nécessaires au développement des relations mondiales.

Nous pouvons, en effet, et sans pour cela être taxé d'internationalisme, dire que le commerce, comme les arts, ne connaîtra bientôt plus de frontières, la surproduction dans toutes les industries devant, en un temps plus ou moins rapproché, avoir raison du protectionnisme que nous-mêmes, Français, avons défendu peut-être avec trop d'ostracisme, sans tenir compte que ce régime est né chez nous à la suite d'une série malheureuse d'années déficitaires dans nos récoltes, aggravées encore par la terrible crise phylloxérique qui a dévasté nos plus riches vignobles.

Si l'alliance momentanée de notre viticulture quasi ruinée avec notre agriculture traversant elle-même un moment difficile, certes, mais non désespéré, a provoqué, en 1892, ce mouvement de protection qui, par mesures de représailles, nous a fermé un nombre considérable de débouchés, et non des moindres, l'industrie française en général, qui demande la plus grande partie de ses matières premières à l'étranger, en a subi presque tout entière les funestes conséquences.

Il serait temps, croyons-nous, de réagir et d'en revenir à une conception plus exacte de nos intérêts à l'extérieur, par la conclusion de traités de commerce qui nous permettraient, à l'aide de concessions réciproques, de retrouver les débouchés perdus et

d'améliorer les relations commerciales que nous avons pu conserver avec certaines nations étrangères.

Si nous nous permettons, en tête de ce rapport, d'attaquer aussi directement une de nos plus importantes lois économiques, c'est que nous nous rappelons qu'il y a peu d'années, le Gouvernement lui-même, en la personne de l'honorable M. DUBIEF, alors Ministre du Commerce, fit une allusion précise à l'opportunité d'un changement radical dans notre politique douanière, au cours d'un important discours qu'il prononça à Bordeaux.

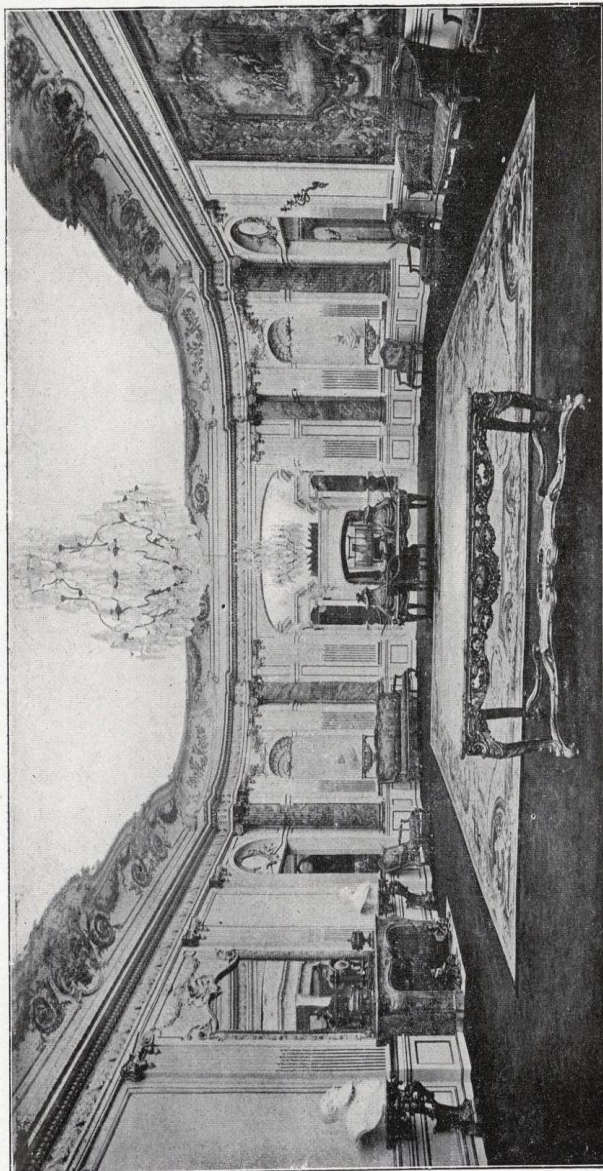
D'autre part, des considérations de ce genre ne peuvent être, selon nous, déplacées ici, les Expositions étant appelées, par leur essence même, à apporter de tels changements, de telles améliorations dans l'économie de l'industrie et du commerce, que la vie sociale elle-même peut s'en trouver bouleversée.

L'Exposition universelle et internationale de Liège, venant immédiatement après celle de Saint-Louis, ne pouvait évidemment pas nous montrer beaucoup de nouveautés industrielles, mais elle nous a permis, néanmoins, d'étudier plus à loisir les belles conceptions que des maisons de premier ordre avaient accumulées dans son enceinte et qui ont le plus contribué à son succès.

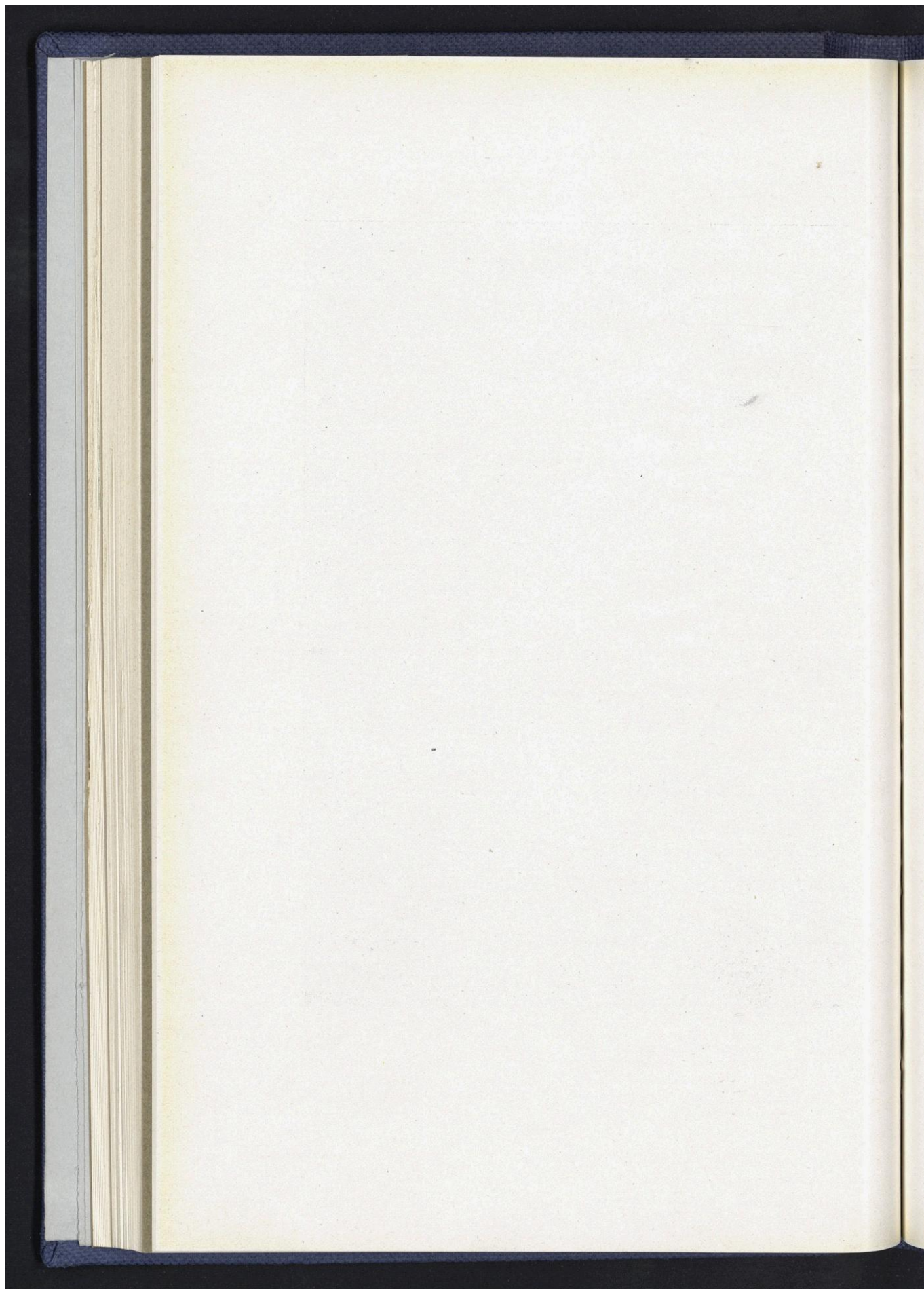
Nos amis de Belgique ont le droit de se montrer fiers des résultats acquis et, pour notre part, nous sommes heureux de constater que la Section française y a participé d'une façon exceptionnelle.

En enregistrant ici la belle émulation qui a régné parmi les industriels et commerçants français pour répondre nombreux à l'aimable invitation de nos voisins, avec lesquels nous n'avons cessé d'être en relations très cordiales, nous avons le devoir, agréable d'ailleurs, d'en reporter tout le mérite et l'honneur à M. CHAPSAL, Commissaire Général du Gouvernement français, dont la haute autorité et la bienveillance sont au-dessus de tout éloge, ainsi qu'à M. A. PINARD, Président de la Section française, à qui toutes les sympathies sont depuis longtemps acquises et qui a su, par un zèle infatigable, un travail opiniâtre, attirer le concours de tous et assurer ainsi l'immense succès remporté par la France, à Liège.





Le Salon d'honneur de la Section Française





COMITÉS D'ADMISSION ET D'INTRODUCTION

La participation de la France à l'Exposition universelle et internationale de Liège en 1905, ayant été arrêtée par la loi de finances du 25 mars 1904 et approuvée par M. le Président de la République par deux décrets en date du 1^{er} avril suivant, M. Georges Trouillot, Ministre du Commerce et de l'Industrie a chargé le Comité français des Expositions à l'étranger de préparer cette participation et, par une circulaire dont nous donnons ci-dessous un résumé, il en informait les intéressés :

« Monsieur le Président,

» Le Gouvernement belge a décidé qu'une Exposition universelle et internationale aurait lieu à Liège en 1905 pour célébrer le 73^e anniversaire de la proclamation de l'indépendance nationale et pour inaugurer les grands travaux entrepris sur l'Ourthe et la Meuse.

» En faisant connaître ses intentions à notre Gouvernement, il a insisté sur le réel intérêt qu'il attachait à voir la France participer officiellement à cette manifestation pacifique qui doit englober à peu près toutes les branches de l'activité humaine, et que S. M. le Roi des Belges a bien voulu honorer de son haut patronage.

» La France ne pouvait rester indifférente à une invitation qui lui était adressée en des termes particulièrement cordiaux et pressants par une nation voisine et amie à laquelle elle est liée par d'anciennes traditions, des affinités de race, de langue et de coutumes.

.....
» Me fondant sur l'expérience acquise au cours d'Expositions antérieures et notamment de l'Exposition qui vient de s'ouvrir à Saint-Louis, j'ai pensé que la

manière la plus profitable aux divers intérêts en cause était de charger le Comité français des Expositions à l'étranger du soin de recruter et d'admettre les Exposants et de pourvoir à leur installation, réservant au Gouvernement la haute direction de tous les services et les mesures d'administration nécessitées par la participation française.

» Dans cet ordre d'idées, M. le Président de la République a revêtu de son approbation deux décrets en date du 1^{er} avril 1904.

» Aux termes du premier de ces documents, M. CHAPSAL, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur du Cabinet, chargé des Services du personnel et de la Comptabilité au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a été nommé Commissaire général du Gouvernement français en Belgique à l'occasion de l'Exposition de Liège.

» Le second décret, contresigné par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et par M. le Ministre des Colonies, décide que l'organisation matérielle de la Section française est confiée au Comité français des Expositions à l'étranger qui, en conséquence, devra spécialement provoquer, sous le contrôle du Commissaire général, l'adhésion des Exposants appartenant aux Groupes 3 à 15, 18 et 19 de la classification belge...

» S'il appartient au Comité de représenter les intérêts des Exposants, son concours ne doit comporter pour lui aucun bénéfice matériel.

» Le Comité est en outre chargé d'assurer la décoration générale de la Section française et de supporter les frais de gardiennage; il recevra à cet effet une subvention du Gouvernement et il est autorisé à solliciter le concours financier des municipalités, des Chambres de Commerce et des Associations ».

En conformité de l'article IV du décret du 1^{er} avril 1905 et de l'article 5 du règlement général du 1^{er} mai suivant, M. PINARD, vice-président du Comité français des Expositions à l'étranger fut nommé président de la Section française à l'Exposition de Liège et constitua auprès de lui un Comité d'organisation général dont les vice-présidents et les secrétaires étaient généralement les présidents et secrétaires des Groupes spécifiés dans la classification générale. Les présidents, secrétaires et membres présentés par le Président de la Section française furent tous acceptés et leur nomination faite officiellement par le Commissaire général CHAPSAL, avec mission de pourvoir au recrutement, à l'admission et à l'installation des Exposants.

Le Comité du Groupe XIII (Fils, tissus, vêtements) fut ainsi constitué :

Président : MM. PERDOUX (L.).

Secrétaires : VILLEMINOT.

BÉQUET.

Classes 76 à 79	<i>Président :</i> MM. GUILLAUMET (L.).
— 80 à 81	— SIMMONNOT-GODARD.
— 82	— LEVALLOIS (E.).
— 83 (Soierie)	— ATUYER
— 83 (Collect. parisienne)	— LAGUIONIE.
— 84	— MARTIN (G.).
— 85	— PERDOUX (L.).
— 86	— DEHESDIN (E.).

CLASSES 76 A 79

Sur la convocation de M. le Président de la Section française, la première réunion du Comité d'admission des Classes 76 à 79 eut lieu le 4 juillet 1904.

L'ordre du jour comportait d'abord l'élection du bureau qui fut composé comme suit :

<i>Président :</i>	MM. GUILLAUMET (Léon), Président de la Chambre Syndicale de la Teinture et des Apprêts de tissus (de la maison Les Fils de A. Guillaumet et E. Chappat), à Suresnes (Seine) Classe 78.
<i>Vice-Président :</i>	RICBOURG (Albert), ingénieur-mécanicien, Président du Syndicat des Machines à coudre, 19, quai aux Fleurs, Paris. Classe 79.
<i>Secrétaire-Trésorier :</i>	DILIGEON (Emile), ingénieur-mécanicien, constructeur de Machines à coudre, Paris et Montluçon. Classe 79.
<i>Membres :</i>	GUILLAUMET (Emile), teinturier-apprêteur (de la maison Les Fils de A. Guillaumet et E. Chappat), à Suresnes (Seine). Classe 78.
	RIBEAUCOURT (Ed.), manufacturier, de la maison Hannart frères, à Roubaix (Nord) Classe 78.
	VERHAEGHE-VANDEWYNKELE, blanchisseur- teinturier, à Halluin (Nord). Classe 78.

Au cours de cette même séance, comme aux précédentes Expositions, M. le Président de la Section française ayant réclamé le concours du Comité pour la constitution d'un capital de garantie, chacun des membres s'empessa d'y souscrire.

Le Comité des Classes 76 à 79 tint peu de temps après une nouvelle séance où fut arrêté un projet de circulaire à adresser à tous les industriels susceptibles de participer à l'Exposition de Liège.

Cette circulaire était ainsi conçue :

M.

« Une Exposition internationale s'ouvrira à Liège, fin avril 1905. Par décret en date du 1^{er} avril 1904, M. CHAPSAL, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du cabinet du Ministre du Commerce a été nommé Commissaire général du Gouvernement français en Belgique à l'occasion de cette Exposition.

» Par décret, en date du même jour, le Gouvernement a chargé le Comité français des Expositions à l'Étranger de procéder, sous le contrôle du Commissaire général, au recrutement, à l'admission et à l'installation des Exposants.

» Un Comité d'organisation de la Section française a été alors constitué sous la présidence de M. PINARD, vice-président du Comité français des Expositions à l'Étranger.

» M. le président PINARD a bien voulu demander notre concours comme président et comme secrétaire du Groupe XIII (B), qui comprend les Classes suivantes :

Classe 76 : Matériel et procédés de la filature et de la corderie.

— 77 : Matériel et procédés de la fabrication des tissus.

— 78 : Matériel et procédés du blanchiment, de la teinture, de l'impression et de l'apprêt des matières textiles à leurs divers états.

— 79 : Matériel et procédés de la couture et de la confection de l'habillement.

» Nous venons faire un pressant appel auprès de vous, pour que vous participiez à cette Exposition. Le voisinage de Liège et de Verviers, dans un milieu essentiellement industriel, nous donne l'espoir que les produits et la fabrication française seront représentés largement à cette nouvelle manifestation d'un pays ami dans lequel nos machines et nos produits peuvent trouver des débouchés intéressants.

» Il ne faut pas se dissimuler que le marché belge est très concurrencé par l'industrie étrangère, et il y a un véritable intérêt national à ce que la France y tienne une place prépondérante.

» La participation de la Section française comme mécanique, se fera principalement dans la Halle internationale des machines où l'on retrouvera, par les machines en mouvement ressortissant aux divers Groupes de l'Exposition, toute l'activité d'une véritable Galerie du travail.

» Le travail de répartition de cette surface entre les emplacements demandés par les Exposants exigera des études laborieuses, et nous ne saurions trop insister pour que vous nous fixiez, sans tarder, sur votre participation à l'Exposition.

» Vous trouverez sous ce pli, une formule de demande d'admission que nous vous prions de retourner après y avoir inscrit les renseignements nécessaires.

» Cette demande d'admission ne vous engage pas d'une manière ferme ; vous ne serez définitivement lié tant pour les dépenses que pour la répartition des espaces, qu'après entente avec le Comité d'installation qui succédera au Comité d'admission.

» Veuillez, etc... »

Le Vice-président-secrétaire
des Classes du Groupe XIII
A. RICBOURG.
Ingénieur-mécanicien,
Président du Syndicat des Machines à coudre,
19, quai aux Feurs, Paris (Telep. 825.00).

Le Président
des Classes du Groupe XIII
L. GUILLAUMET.
Président de la Chambre Syndicale
de la teinture et des apprêts de tissus,
à Suresnes (Seine).

L'œuvre des Comités d'admission était, en effet, assez ardue car beaucoup d'industriels étaient à peine remis de l'effort fait aux Expositions précédentes : à Paris en 1900 ; à Glasgow, à Hanoï et, l'année précédente, à Saint-Louis.

L'effet de cette circulaire fut assez précaire, aussi fut-il décidé dans une réunion ultérieure, que chacun des membres du Comité d'admission s'emploierait, par des démarches personnelles, à augmenter dans la mesure du possible, le nombre des adhérents.

Le Comité d'admission fut ensuite transformé en Comité d'installation, le même bureau restant en fonctions.

Les demandes d'admission reçues et provisoirement acceptées, et réparties dans chacune des Classes composant le Groupe XIII, permirent d'arrêter définitivement le plan des Classes dans lequel il fut réservé à celles qui nous intéressent, un emplacement de :

88 m. 50 en vitrine et sur sol ;

38 m. 75 pour les machines.

L'exploitation du Groupe XIII s'effectua normalement pendant toute la durée de l'Exposition ; il fut à diverses reprises honoré de la visite de S. M. le roi des Belges ; de S. A. Mgr le prince Albert

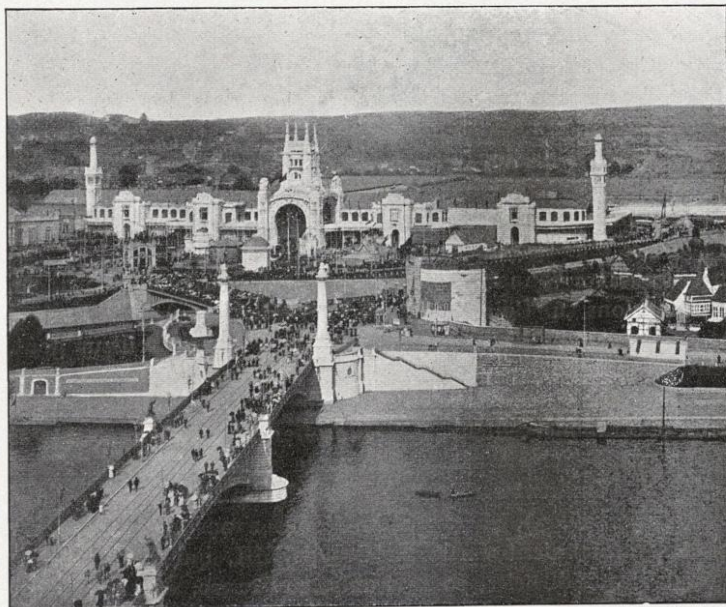
de Belgique et de sa gracieuse femme, la princesse Élisabeth ; de la princesse Rupprecht, de la comtesse d'Oultremont, de plusieurs ministres français, entre autres de M. Dubief, ministre du Commerce et de l'Industrie qui tous, voulurent bien, à l'issue de leur visite, nous témoigner toute leur satisfaction.





CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Inaugurée le 27 avril 1905, par le prince Albert et la princesse



Vue générale de l'Exposition.

Élisabeth de Belgique, l'Exposition de Liège a fermé ses portes le 30 novembre de la même année.

C'est la plus belle manifestation, à la fois somptueuse et pacifique que pouvaient faire nos amis de Belgique pour commémorer, à soixante-quinze ans de distance, l'anniversaire de la proclamation de leur indépendance et, n'oubliant pas que leur émancipation fut provoquée par notre Révolution de juillet 1830, il tinrent à ce que la France fut la première nation invitée à se joindre à leur allégresse, et nous devons reconnaître que si nous avons répondu magnifiquement à leur appel, ils ont, de leur côté, saisi toutes les occasions de nous en témoigner leur reconnaissance.

Cette Exposition, qui a duré sept mois, s'est terminée par un concert de louanges dont la Section française peut revendiquer une bonne partie, bien que, sous certains rapports, quelques Groupes n'aient pas donné leur maximum de participation.

En effet, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher, certaines maisons importantes ont cru devoir s'abstenir, et d'autres n'ont exposé que d'une façon insuffisante.

Toutefois, si nous considérons la participation de la France dans son ensemble, nous constatons avec orgueil qu'elle était représentée à Liège d'une manière exceptionnellement brillante, laissant loin derrière elle ses concurrents allemands et anglais, les plus importants cependant, affirmant ainsi sa suprématie, aussi bien dans les Arts que dans les Sections industrielles.

Au point de vue purement esthétique, la Belgique avait fait un effort considérable pour rendre la vue d'ensemble de l'Exposition de Liège des plus agréables.

Installée aux « Vennes », au confluent de la Meuse et de l'Ourthe, avec extensions sur Cointe, elle couvrait une superficie de 30 hectares où les différents palais, d'une somptuosité du meilleur goût, étaient disséminés dans un ordre parfait, offrant à l'œil un panorama splendide.

Dans ce cadre merveilleux, la Section française fut organisée avec un goût que n'excluait pas une élégante simplicité, sous l'habile direction de l'éminent architecte en chef, M. de Montarnal.

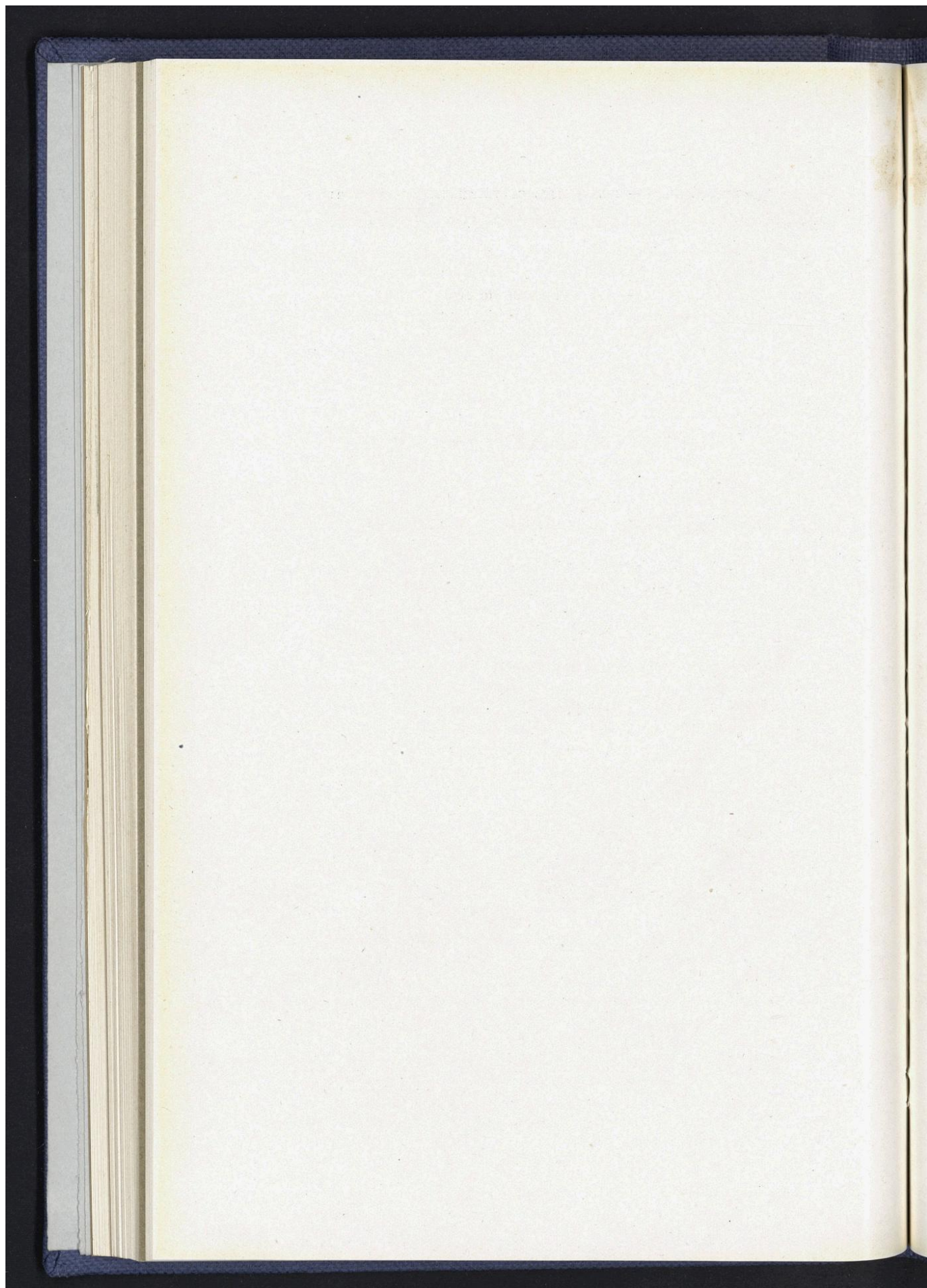
Les Classes 76, 77, 78 et 79 dont nous avons à nous occuper spécialement, faisaient partie du Groupe XIII, qui réunissait les Exposants des industries, considérables en France, des fils, tissus, vêtements, etc., et qui était l'un des plus importants et des plus brillants de la Section française.

Ainsi que nous le disons plus haut pour l'ensemble des Groupes, si nous n'avons rencontré aucune nouveauté réelle, nous avons eu

à examiner un grand nombre de perfectionnements et d'innovations, constituant pour la plupart, un réel progrès sur les différents appareils de même type ayant figuré à notre Exposition de Paris 1900.

Nous en parlerons plus en détail dans la description des Expositions que nous donnons plus loin, à la suite des opérations du Jury.







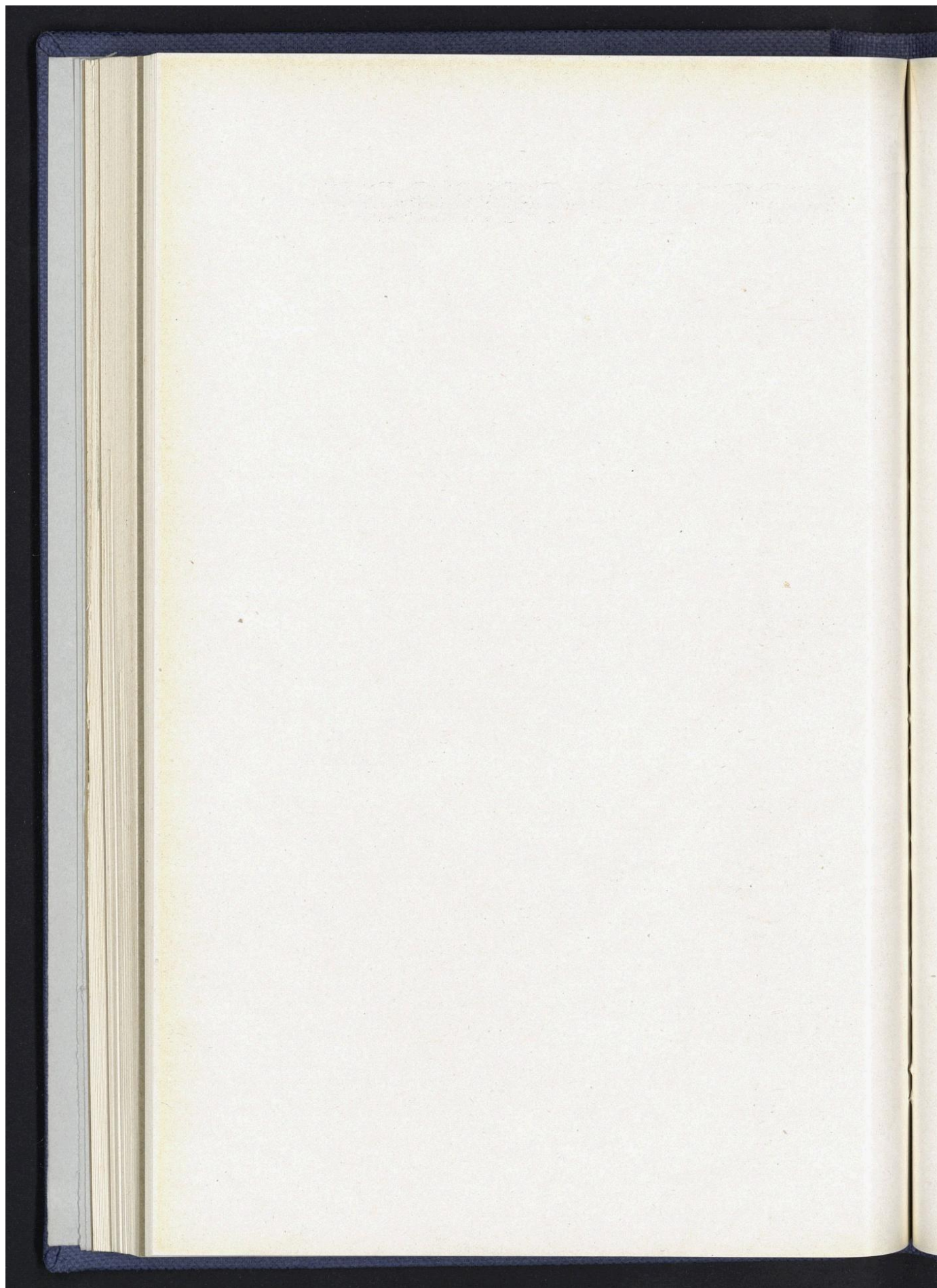
JURY INTERNATIONAL

Le bureau du Jury International était ainsi composé.

Bureau du Jury :

Président : M. MELEN (Joseph), industriel, à Verviers
(Belgique).
Vice-présidents : MM. RICBOURG (Albert), industriel à Paris,
(France).
MEES-BRAUN (E.), maison à Gand (Russie).
Secrétaire-rapporteur : M. TASTÉ (Albert), ingénieur, Administra-
teur-délégué de la Société anonyme.
Célestin Martin, à Verviers. (Belgique).







Liste des Récompenses Décernées aux Exposants

(Classes 76, 77, 78, 79)

Hors Concours, Membres du Jury

DEHAITRE (Fernand), à Paris	(France).
GUILLAUMET (les fils de A.) et E. CHAPPAT, à Suresnes	(France).
RICBOURG (Albert), à Paris	(France).
TANAKA RISHICHI, à Kyoto	(Japon).

Diplômes de Grand Prix.

ATELIERS V ^{ov} MATH. SNOECK (Société Anonyme), à Ensival-Verviers	(Belgique).
COLLECTIVITÉ DES APPRÊTEURS GANTOIS	(Belgique).

En participation :

ALSBERGE ET VAN OOST, à Gand.
BAYENS (Eugène) ET C^{ie}, à Gand.
DE BACKER (Gaston), à Gand.
FONTHENEAU (Gaston), à Gand.
INDIENNERIE-TEINTURERIE GANTOISE, à Gand.
TIBERGHIEU (Ant.), à Ledeberg-lez-Gand.

COLLECTIVITÉ DES LAVEURS ET CARBONISEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE VERVIERS	(Belgique).
---	-------------

En participation :

DESPA (Constant), à Theux.
DUVIVIER (H.) ET C^{ie}, à Verviers.

FETTWEIS (Christian), à Verviers.	
LANG (Joseph), à Verviers.	
MELEN (Jos. et Eug.), à Verviers.	
PELTZER ET C ^{ie} , à Verviers.	
SIMONIS ET CHAPUIS, à Verviers.	
SAINT-RÉMY (Nicolas) fils, à Dison.	
VOOS (François), à Verviers.	
VOSSE (Guillaume) ET C ^{ie} , à Verviers.	
GROSSELIN PÈRE ET FILS, à Sedan	(France).
SOCIÉTÉ ANONYME VERVIÉTOISE POUR LA CONSTRUCTION DE MACHINES (ancienne maison HOUGET ET TESTON), à Verviers	(Belgique).
SOZAEMON NISHIMURA, à Kyoto	(Japon).

Diplômes d'honneur.

BEERNAERTS (Félix), à Gand	(Belgique).
BURGIN ET C ^{ie} , à Schaffouse	(Suisse).
DESPA ET FILS, à Verviers	(Belgique).
FABRIQUE DE MACHINES DE BIELEFELD (anciennement DURKOPP ET C ^{ie}). à Bielefeld	(Allemagne).
HOUGET (Fernand) ET C ^{ie} , à Verviers	(Belgique).
MASCHINEN UND APPARATE BANANSTALT BOY ET RATH G. m. b. H., à Duisbourg a/ Rhein	(Allemagne).
FABRIQUE DE MACHINES A COUDRE BAER ET REMPEL, à Bielefeld	(Allemagne).
MASCHINENFABRIK GRITZNER AKTIEN-GESELLSCHAFT, à Durlach	(Allemagne).
SOCIÉTÉ ANONYME D'APPRÊT DE KAWAMATA HABUTAE, à Yokohama	(Japon).
TROUPIN (Adolphe), à Verviers	(Belgique).
WILSON BROTHERS BOBBIN CY LTD. Cornholme Works, à Garston, Liverpool	(Angleterre).
WILSON ET C ^{ie} , BARNSLEY LTD., Beevor Works, à Barnsley	(Angleterre).

Diplômes de Médaille d'Or.

BERLINER STICKMASCHINEN FABRIK, SCHIRMER BLAU UND C ^o , à Berlin	(Allemagne).
BOSSUT (H.), à Bruxelles	(Belgique).
CHAMBRE SYNDICALE DES MAÎTRES DE LAVOIRS DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE, à Paris	(France).

CROSSET ET DEBATISSE, à Hodimont, Verviers	(Belgique).
CORNÉLY (E.) ET FILS, à Bruxelles	(Belgique).
COUVREUR (Maurice), à Verviers	(Belgique).
DEL PRATO (Eduardo), de la Société Aracne, à Naples	(Italie).
DÉTRÉ (Léon), à Reims	(France).
GROZ (Théodor), UND SÖHNE. à Ebingen (Wurtemberg)	(Allemagne).
HEINE (Gebruder), à Vierzon	(Allemagne).
HEUSCH (Severin), à Aix-la-Chapelle	(Allemagne).
HOLKIN (Martin), à Barmen	(Allemagne).
INTERNATIONAL WINDING CY., à Boston	(Etats-Unis).
KIEHLE (Robert), à Leipzig	(Allemagne).
LEGRAND (Lucien), à Anvers	(Belgique).
L'HUILLIER (Henri), à Paris	(France).
LINTZ ET ECKHARDT, à Berlin	(Allemagne).
<i>Mode Illustrée</i> (La), à Paris	(France).
MUNDLOS (H.) ET C ^{ie} , à Magdebourg	(Allemagne).
SCHINSHICHI, Iida, à Kyoto	(Japon).
VOGTADISCHE MACHINEN-FABRIK (vormals J.-C. et H. DIETRICH), Aktien-Gesellschaft, à Plauen-i/-W. (Saxe)	(Allemagne).
WEBER (J.) ET C ^{ie} , à Uster (Zurich)	(Suisse).
WILLCOX ET GIBBS SEWING MACHINE C ^o , à Gand	(Belgique).

Diplômes de Médaille d'Argent.

BONSANG (Jacques), à Bruxelles	(Belgique).
CHABAS, VERAN, à Verviers	(Belgique).
DÉPIERRE (Joseph), à Paris	(France).
DRESDNER STRICKMASCHINEN-FABRIK IRMSCHER ET C ^o , à Dresde	(Allemagne).
DUCKERS, P. C. Sohn, à Cologne	(Allemagne).
DUGAUQUIER (Léon), à Houdeng-Goegnies	(Belgique).
GIROS (H. et P.), à Ancerville	(France).
« HUMBOLDT » MASCHINENBAU-ANSTALT, à Kalk, près Cologne	(Allemagne).
KINJIRO UYEMURA, à Ishikawa Ken	(Japon).
KONKICHI YOSHIKAWA, à Ishikawa Ken	(Japon).
MURON (Antonin), à Paris	(France).
PESEZ (Ad.-E.), à Lille	(France).
RENSON (J.), à Bruxelles	(Belgique).
SOUMAGNE (L.) ET FILS, à Liège	(Belgique).

WILLEMSSEN (W^e, P.), à M. Gladbach (prov. Rhenane) (Allemagne).
 WUILLAUME ET PITON, à Frélinghien (France).
 TAKAYAMA YOSOKICHI, à Kyoto (Japon).
 SHIMAMURA ZENZUKÉ, à Kyoto (Japon).

Diplômes de Médaille de Bronze.

HOZOUZ (Jules), à Chapon-Seraing (Belgique).
 PAUL (Louis), à Liège (Belgique).
 SCHMIDT (F.-K.) ET C^{ie}, G. m. b. H., à Köhn-Ehrenfeld (Allemagne).
 WEISWEILER-WOLLSPINNEREI, Hubert-Rössler, à Weisweiler, près
 Aix-la-Chapelle (Allemagne).

Diplômes de Mention honorable.

DIRECTION DES DOUANES DE CHEFOO, HANKOW, MENGTSZÉ, NANKING,
 NEWCHWANG, NINGPO, SHANGHAÏ, SWATOW. (Chine).
 JOZÉ Y SOBRÉ VERGEZ, à Barcelone (Espagne) (Section Intern.).

Récapitulation des Récompenses aux Exposants
par Nationalités.

NATIONS	HORS CONCOURS	GRANDS PRIX	DIPLOMES D'HONN UR	MÉDAILLES			MENTIONS HONORABLES	TOTAUX
				OR	ARGENT	BRONZE		
France	3	1	»	4	5	»	»	13
Belgique	2	4	4	6	5	2		23
Allemagne			4	9	4	2		19
Angleterre			2					2
Chine							8	8
Espagne							1	1
États-Unis				1				1
Italie				1				1
Japon	1	1	1	1	4			8
Russie	1							1
Suisse			1	1				2
Totaux	7	6	12	23	18	4	9	79

Récompenses décernées
aux Collaborateurs et Coopérateurs
de la Section Française.

COLLABORATEURS

Diplômes de Médaille d'Argent.

- BALCAEN (M.). — Chambre Syndicale des Maîtres de Lavoirs de la Ville de Paris et du département de la Seine, Paris.
LEGAL (M.). — Chambre Syndicale des Maîtres de Lavoirs de la Ville de Paris et du département de la Seine, Paris.
SAUVALLE (M^{lle} Augustine). — *La Mode Illustrée*, Paris.
TIRROLEY (A.). — Chambre Syndicale des Maîtres de Lavoirs de la Ville de Paris et du département de la Seine, Paris.

Diplôme de Médaille de Bronze.

- DERATHIE (Louis). — Maison Wullaume et Piton, Frelinghien (Nord).

COOPÉRATEURS

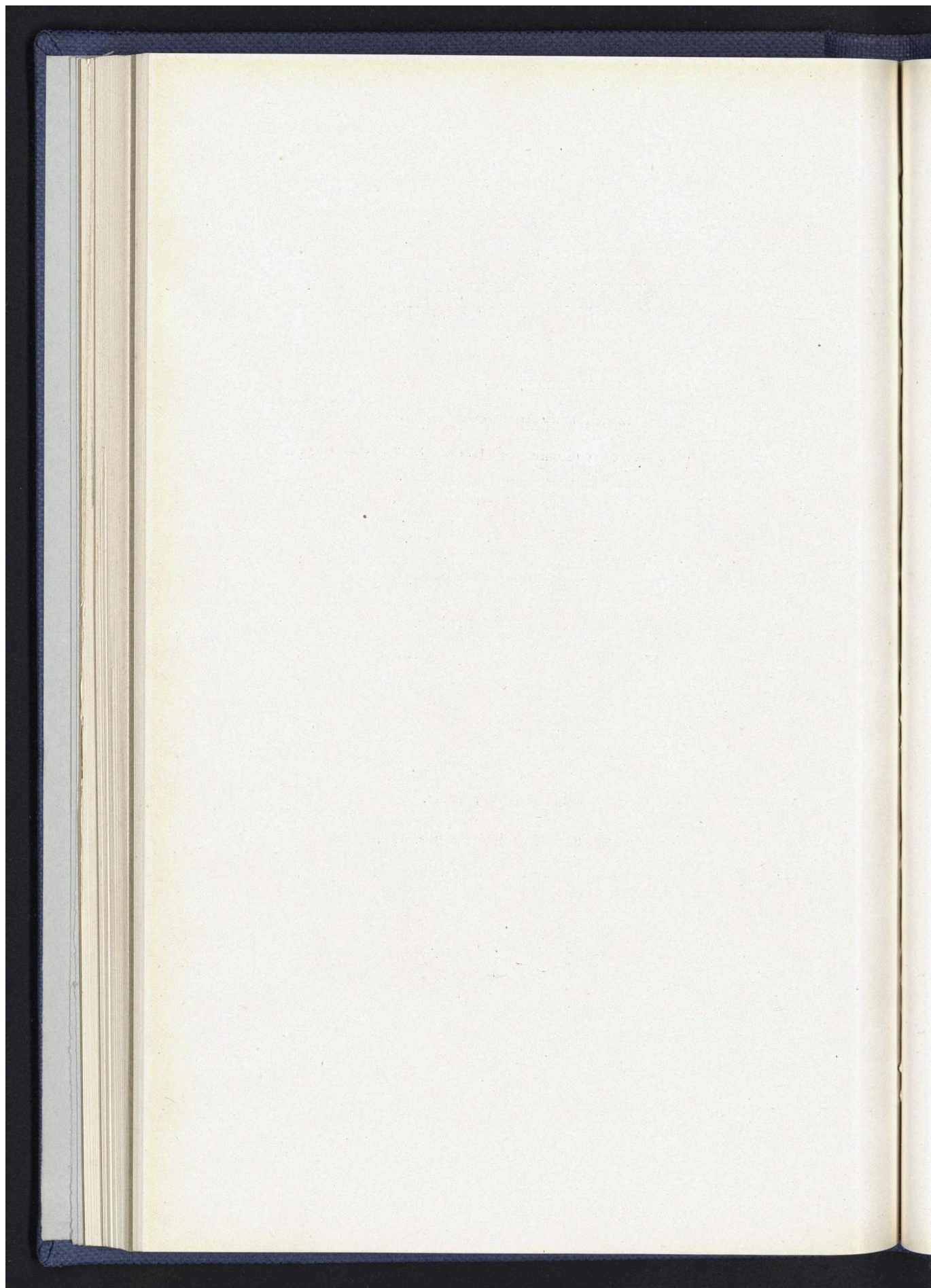
Diplôme de Médaille de Bronze.

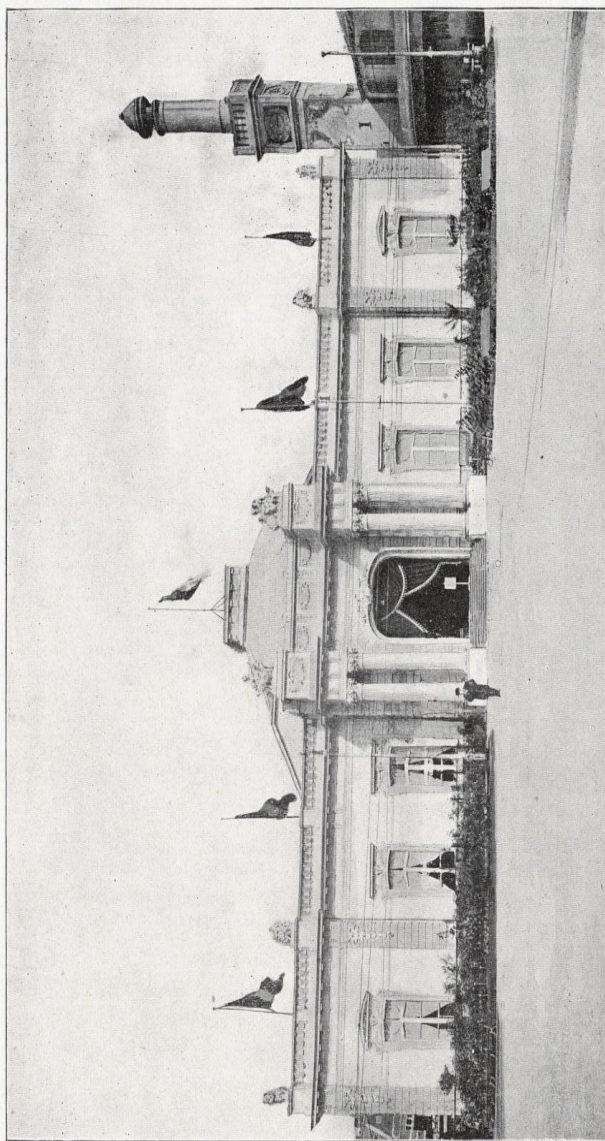
- VAN HOFF (M^{lle} Alice), — *La Mode Illustrée*, Paris.

Diplôme de Mention honorable.

- FERY (Julien). — Maison Giros (H. et P.), Ancerville (Meuse).

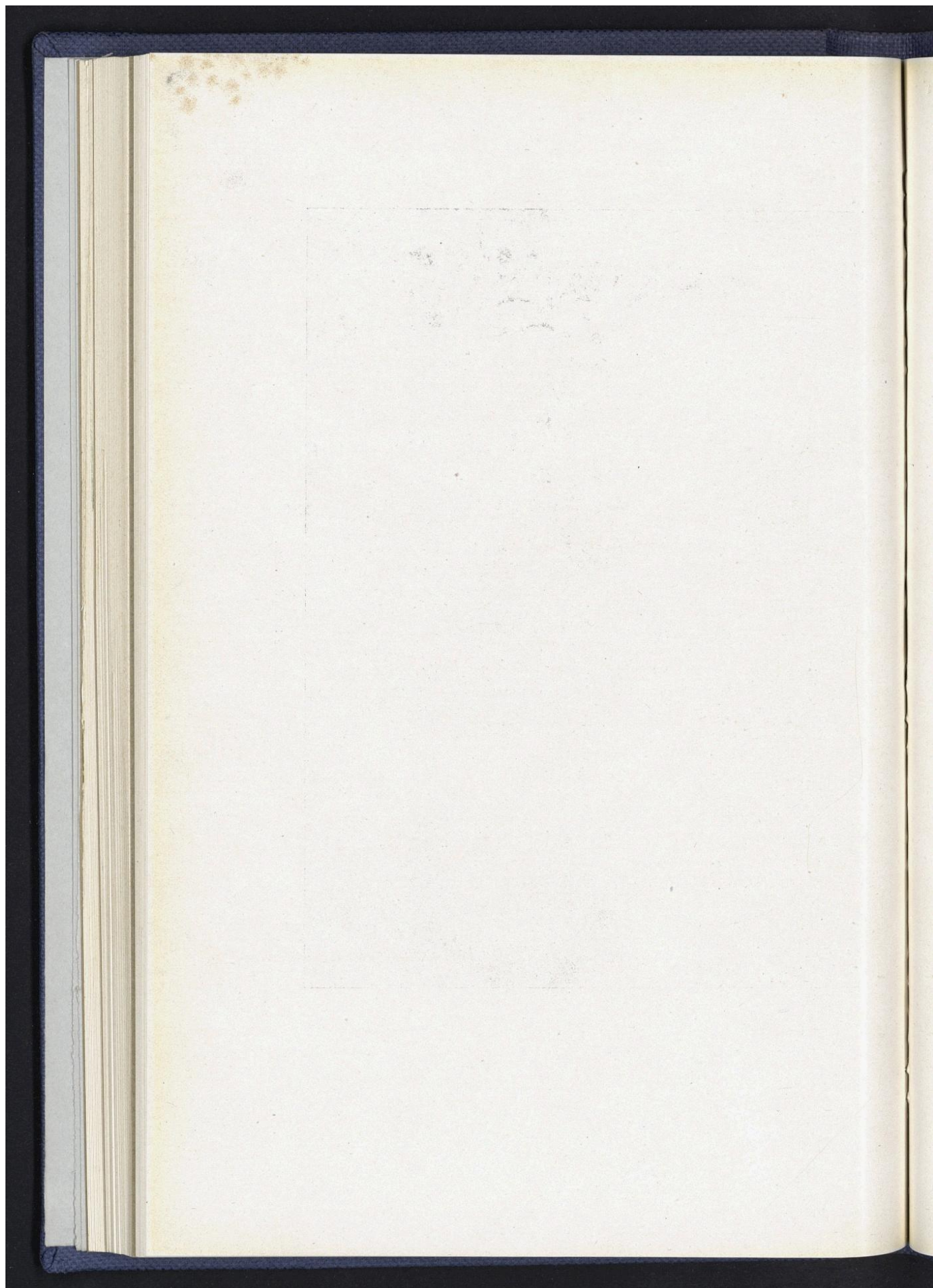






Le Palais des Fêtes.

Bib.
Cnam





DESCRIPTION DES EXPOSITIONS

Les considérations dont s'est généralement inspiré le Jury étaient variées. La nature et l'importance de la maison, les progrès réalisés dans la fabrication, les produits ou objets exposés, les institutions patronales, etc., entraient en ligne de compte. Représentées par des produits ou objets insignifiants, certaines grandes maisons toutefois n'avaient fait aucun effort digne d'elles. Quelle que pût être leur importance réelle, le Jury devait l'ignorer. Il devait avant tout considérer leur Exposition et y proportionner la récompense.

Puisés dans les questionnaires particuliers des Exposants et aussi dans les notes spéciales que, sur notre invitation, la plupart d'entre eux ont bien voulu nous adresser, nous avons tenu dans les divers éléments de nos rapports individuels à donner sur chacun d'eux le plus de renseignements possible. Mais il faut bien le dire, plusieurs maisons françaises importantes n'ont remis au Jury que des rapports incomplets, ou n'ont point répondu à notre demande ultérieure de renseignements, d'autres se sont bornés à envoyer simplement leurs prospectus, en recommandant d'en faire l'analyse ! Malgré tout l'intérêt qu'auraient offert des rapports détaillés sur ces maisons, trop peu de lignes, à notre regret, leur seront consacrées. C'est ainsi qu'il pourra arriver que telle maison à laquelle le Jury n'aura décerné qu'une médaille d'or mais qui ayant donné sur son industrie des détails intéressants pourra être l'objet d'un rapport plus complet que telle autre ancienne et déjà titulaire de plus hautes récompenses, mais qui n'aura fourni sur sa fabrication que peu ou point de renseignements.

Nous allons maintenant passer succinctement en revue les Expositions soumises à l'examen du Jury en nous aidant autant que possible des renseignements mis à notre disposition.

CLASSE 76

FRANCE

PESEZ (Ad.-E.), à Lille (Nord).

La Section française était représentée dans la Classe 76 par M. Ad. (E.) Pesez, à Lille Nord. La fabrication de cette maison consiste en pots pour peigneuses, cardes et étirages de filatures; caisses en fibre pour le transport des bobines et matières textiles.

Le Jury lui a décerné un diplôme de Médaille d'Argent.

BELGIQUE

L'Exposition de la Section belge, présentée en collectivité sous le titre de COLLECTIVITÉ VERVIÉTOISE était importante et comprenait les maisons suivantes :

COUVREUR (Maurice)

**Fabrique belge de Poulies et autres Articles en papier durci
à Verviers (Belgique).**

Cette maison exposait des poulies, des pots pour filatures, des tubes pour la préparation, etc., qui lui valut un diplôme de Médaille d'Or.

DESPA ET FILS, à Verviers.

Maison fondée en 1868, spécialisée dans la fabrication des garnitures de cardes pour filatures de laine cardée, de coton, de déchets de soie, pour peignages, apprêts, etc.

MM. Despa et fils ont déjà pris part à diverses Expositions, non sans succès, et entre autres, à Paris en 1900, où ils obtenaient une médaille d'or.

A Liège, le Jury leur décerna un Diplôme d'Honneur.

DUGAUQUIER (Léon)

Fabrique de Machines à filer
à Houdeng-Goegnies.

Exposait des machines à filer par système alternatif pour filage et surfilage manuels ; une machine à filer pour système continu, sans friction pour filage manuel et mécanique.

Diplôme de Médaille d'Argent.

HOUGET (Fernand) ET C^{ie}, à Verviers.

Fabriquent les garnitures de cardes complètes en acier trempé sur étoffe 7 fils et feutres pour deux cardes fileuses et spécialement des garnitures de cardes en acier trempé pour laine cardée, laine peignée, coton, vigogne, bourrettes, apprêts, etc.

La maison Houget et C^{ie}, une des plus importantes de Belgique, faisant un chiffre d'affaires important avec l'étranger, avait obtenu une médaille d'or, en 1900. A Liège le Jury lui décerna un Diplôme d'Honneur.

LEGRAND (Lucien), à Anvers.

M. Legrand nous montrait des photographies de machines et appareils servant à la préparation et à la filature des matières textiles.

Diplôme de Médaille d'Or.

**SOCIÉTÉ ANONYME VERVIÉTOISE POUR LA CONSTRUCTION
DE MACHINES**

(Ancienne Maison Houget et Teston)
à Verviers.

Cette importante firme, qui a obtenu un diplôme de Grand prix, exposait des machines et appareils servant à la préparation et à la filature des matières textiles.

CONGO

Deux maisons belges exposaient dans la Section Congolaise :

SCHAETSAERT ET BOSSUYT-TAKC

Filature de coton et Tissage de toile
à Gand.

VLAMINX ET BLONDIAU

à Vilvorde.

Ces derniers fabriquent spécialement les tentes de plages, de campement, pour explorateurs, etc., ainsi que les montures métalliques pour parapluies.

ANGLETERRE

La Section Britannique comprenait pour la Classe 76 deux Exposants :

WILSON BROTHERS BOBBIN CY, LTD
à Liverpool.

Exposait un grand nombre de bobines pour coton, laine, soie, etc.
dont beaucoup constituent des spécialités de cette maison.
Diplôme d'Honneur.

WILSON ET CY, BARNSELY LTD
à Barnsley.

Cette maison exposait différents genres de bobines perfectionnées et brevetées, plaquées de métal ou renforcées, employées dans les filatures et les manufactures de coton, laines, soie, et d'autres textiles. Des bobines à filer, tresser, doubler, etc. Des navettes en bois de cornel, de buis, de Persimmon, de diamant, etc.

Cette firme avait obtenu deux médailles d'argent, à Paris, en 1900 et une médaille d'or à Saint-Louis, en 1904.

A Liège, le Jury lui a décerné un Diplôme d'Honneur.

CHINE

LE DIRECTEUR DES DOUANES DE HANKOW

avait envoyé à Liège, dans la Classe 76, des modèles d'appareils utilisés en Chine pour la filature, soit :

Un modèle de rouet à filer pour faire le filé de coton avec lequel on tisse le tissu indigène appelé *nankin* ;

Un modèle de machine à fabriquer le cordon ;

Un modèle de tour à fabriquer la corde de bambou. La corde est tordue à la main et peut atteindre toute grosseur et grandeur. La corde de bambou ainsi fabriquée à une très forte résistance.

LE DIRECTEUR DES DOUANES DE NINGPO

exposait un métier à tisser le coton.

ESPAGNE (Section internationale)

JOSE Y VERGEZ

à Barcelone.

A obtenu un diplôme de mention honorable pour des appareils pour métier à tisser.

ÉTATS-UNIS

INTERNATIONAL WINDING CY

à Boston (U. S. A.).

Seule maison exposant dans la Section américaine pour la Classe 76. Elle montrait une machine à bobiner pour laquelle elle obtint une Médaille d'Or.

ITALIE

M. EDUARDO DEL PRATO

de la Société Aracne, à Naples.

Seul exposant pour la Classe 76, M. Eduardo del Prato soumettait au Jury des filés de plantes textiles et déchets de soie

obtenus par un procédé industriel nouveau et pour lesquels il lui fut décerné un diplôme de Médaille d'Or.

SUISSE

WEBER (J.) ET C^{ie}

Ateliers de Constructions mécaniques à Uster-Zurich.

Exposaient quelques-unes de leurs spécialités : broches pour machines à filer et à retordre ; anneaux simples et doubles ; porte-anneaux ; cylindres cannelés ; rouleaux de pression et toutes sortes de pièces de rechange établies d'après croquis ou modèles. Diplôme de Médaille d'Or.

BURGIN ET C^{ie}

Fonderie, à Schaffhouse.

Les usines et fonderie Burgin et C^{ie} se sont spécialisées depuis quelque temps déjà dans la production de fonte d'aluminium brute et finie. Leur Exposition à Liège contenait quelques spécimens d'articles en aluminium employés dans l'industrie textile. Diplôme d'Honneur.

~~~~~



**CLASSE 77****BELGIQUE****D'HAENENS-GATHIER (E.)**

à Gand.

Exposant des machines à tricoter de toutes grandeurs et jauges, des machines surjeteuses pour bonneterie, pelletterie, etc.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS V<sup>re</sup> MATH. SNOECK**

à Ensival-Verviers.

Cette maison construit toutes machines pour l'industrie lainière, et spécialement les métiers à tisser en tous genres pour laine, coton, lin, jute, etc.; les métiers à nouveautés, métiers à excentriques, métiers à mécanique Jacquart; les accessoires de tissage; encolleuse et ourdissoir mécaniques; machines à enrouler;

Cette société, très importante et jouissant d'une réputation universelle, avait déjà obtenu un Grand Prix, à Paris, en 1889 et plusieurs médailles d'or en 1878. A Liège, le Jury lui a décerné un diplôme de Grand Prix.

**SOCIÉTÉ ANONYME VERVIÉTOISE POUR LA CONSTRUCTION DE MACHINES**

(Ancienne Maison Houget et Teston)

à Verviers.

Cette Société exposait dans la Classe 77 des appareils très bien compris destinés aux opérations préparatoires du tissage. Diplôme de Grand Prix.



**WAEKENS (Aimé) ET FILS**  
à Thielt.

Tissage mécanique dont les spécialités sont le linge de table en tous genres, les damas, satins et coutils. MM. Waelkens Aimé et fils exposaient un métier à tisser.

**ALLEMAGNE**

**DRESDNER STRICKMASCHINEN-FABRIK, IRMSCHER ET C<sup>ie</sup>**  
à Dresde.

Cette maison fabrique et exposait à Liège ses derniers modèles de tricoteuses de tous systèmes, avec ou sans chariot, nouvelles serrures, brosses ou couteaux. Des tricoteuses au moteur avec diminution et augmentation automatique. Des machines à bords-côtes; des machines à maille renversée, à dessin, nappes, etc., ainsi que des machines à gants en couleurs.

Diplôme de Médaille d'Argent.

**DUCKERS (P.-G.) Sohn, à Cologne (Allemagne)**  
et Cavaillon (France).

Fabrique spéciale de chardons français, belges et allemands, et particulièrement les chardons roulants.

Cette maison a été fondée en 1835 et à son siège social à Cologne. La maison de Cavaillon s'occupe surtout de l'achat, de la manipulation et de l'expédition des chardons; 200 ouvriers et ouvrières y sont employés. Tout le travail se fait à la main à l'exception des chardons roulants pour laquelle sont employées des scies circulaires actionnées par un moteur à gaz. Diplôme de Médaille d'Argent.



**HEUSCH (Séverin)**  
à Aix-la-Chapelle.

Cette maison fabrique tous couteaux pour l'industrie textile ; elle exposait des lames mâles et des lames femelles pour les machines à tondre de tous systèmes.

La firme Severin Heusch est une des premières maisons allemandes pour la construction des tondeuses rotatives auxquelles elle apportait, au commencement de l'année 1900, des perfectionnements qui l'ont placée au premier rang de cette industrie et qui lui ont fait décerner à Liège un diplôme de Médaille d'Or.

**CHINE**

**LE DIRECTEUR DES DOUANES DE CHEFOU**

avait exposé dans la Classe 77 le modèle d'un rouet à bobiner le coton.

**LE DIRECTEUR DES DOUANES DE MENGTSZE**

présentait un métier employé par les femmes de la tribu des Miaotsze pour tisser la toile.

**LE DIRECTEUR DES DOUANES DE NANKING**

présentait un métier à main pour tisser des soieries brochées et brodées.

**LE DIRECTEUR DES DOUANES DE NECWHWANG**

exposait un rouet à filer le coton, un câble en chanvre, une machine à filer et une machine à faire des cordes.



**LES DIRECTEURS DES DOUANES DE NINGPO  
ET DE SWATOW**

présentaient respectivement un métier à tisser le coton et un modèle montrant le procédé de la fabrication de la toile de ramie.

Un diplôme de Mention honorable fut attribué par le Jury à chacun de ces Exposants.

**ÉTATS-UNIS**

**LEDERER (Félix)**

Constructeur de Machines à bonneterie.

M. Lederer exposait des machines à tricoter « Invincible » pour la fabrication à grande vitesse et automatique des chaussettes et des bas ; des machines rectilignes pour la fabrication des cache-corsets, camisoles, chandailles etc.



**CLASSE 78****FRANCE**

La Section française était largement représentée dans la Classe 78 et venait en tête des autres Nations étrangères, non seulement par le nombre des Exposants, mais encore par l'importance des appareils et objets exposés.

**CHAMBRE SYNDICALE DES MAITRES DE LAVOIRS  
DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE  
10, rue de Lancry, Paris.**

Cette importante association, fondée en 1870, exposait une reproduction au 1/20<sup>e</sup> de l'installation d'un lavoir moderne parisien, locaux et appareils. Diplôme de Médaille d'Or.

**DEHAITRE (Fernand)  
à Paris.**

L'exposition de cette maison a particulièrement été remarquée. Elle comprenait une presse à chaud continue et une essoreuse.

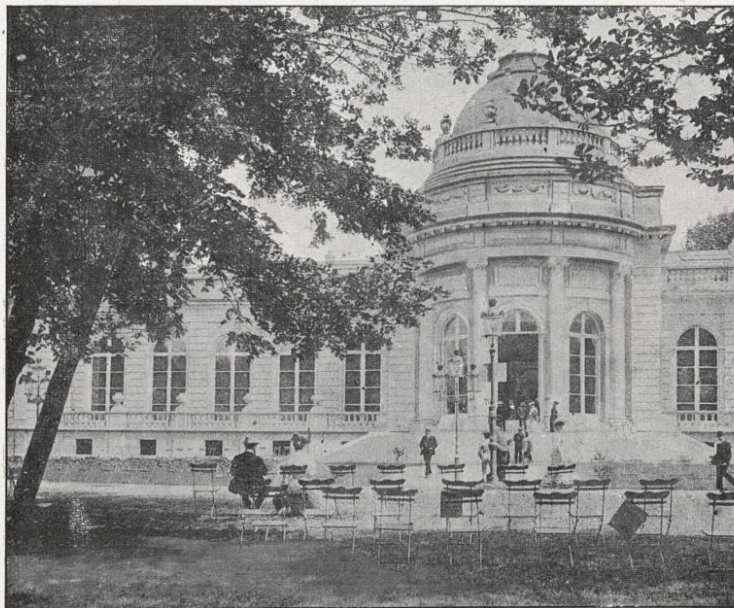
La presse à chaud exposée est employée pour l'apprêt de la draperie et des étoffes de laine en général. Elle est constituée par un cylindre en fonte polie chauffé à la vapeur, monté sur deux forts bâtis en fonte, au-dessous de ce cylindre, une cuvette concave en fonte polie, également chauffée à la vapeur, est portée sur un sommier monté lui-même sur deux pistons hydrauliques.

Au moyen d'une pompe hydraulique à main, avec accumulateur, on élève la cuvette jusqu'à ce qu'elle soit en contact avec le





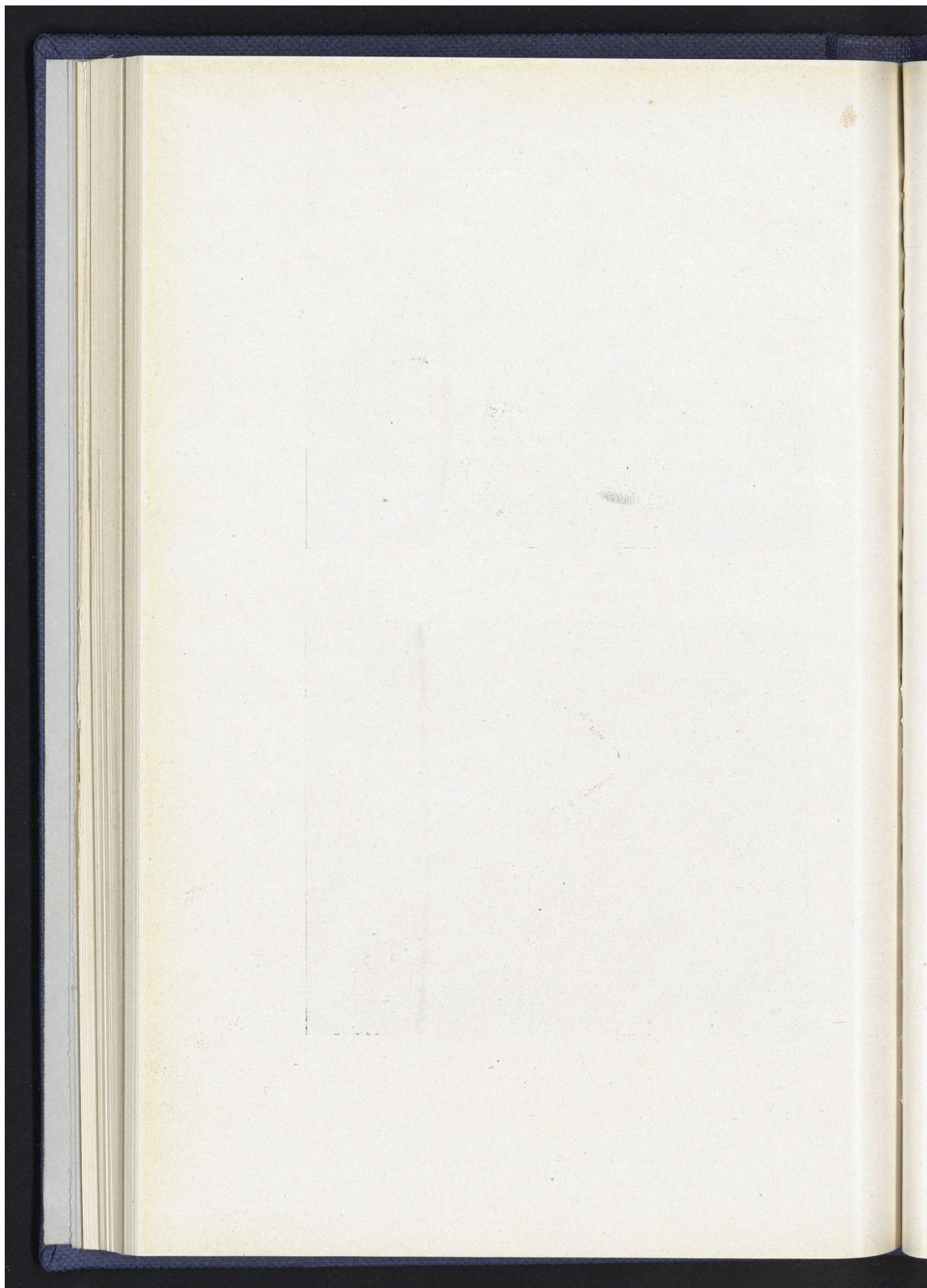
Palais des Fêtes.



Palais des Beaux-Arts.









cylindre. Le tissu à apprêter passe entre le cylindre et la cuvette et reçoit ainsi une pression continue, uniforme, sur toute la largeur, et se trouve pressé en contact avec le métal chaud sur ses deux faces.

Il reçoit donc ainsi un apprêt que l'on peut varier à volonté par la pression ou par la chaleur.

Pour faciliter le glissement de l'étoffe dans la cuvette, celle-ci est revêtue d'une plaque de maillechort montée à dilatation libre dans le sens de la rotation.

Ces presses peuvent donner un effort de 50.000 kilos sur la surface du cylindre pour l'apprêt des feutres et gros draps. Elle se construisent également pour une pression de 10.000 kilos.

Enfin, pour les tissus légers dont la trame se déformerait en passant dans la cuvette, on munit la presse d'un coursier à feutre sans fin qui passe entre le cylindre et la cuvette en même temps que le tissu et en soutient la trame pour l'empêcher de se déformer. On peut, de cette façon, apprêter les tissus les plus délicats, même les tissus à mailles comme la bonneterie.

L'essoreuse centrifuge exposée constitue une des grandes spécialités de la maison Dehaître ; elle est à mouvement en dessous et présente les qualités de solidité et de bonne construction que l'on retrouve dans toutes les essoreuses de cette marque.

M. Fernand Dehaître, étant membre du Jury, était Hors Concours.

**DEPIERRE (Joseph)**

à Paris.

Exposait plusieurs ouvrages sur l'impression, la teinture et les apprêts des tissus.

Diplôme de Médaille d'Argent.

**DETRÉ (Léon)**

à Reims (Marne).

Cet Expositant soumettait à l'appréciation du Jury des fils et teintures qui lui ont valu un diplôme de Médaille d'Or.



**GROSSELIN PÈRE ET FILS**

à Sedan (Ardennes).

MM. Grosselin père et fils exposaient à Liège une laineuse de leur système, bien connu, construite sur un nouveau type très perfectionné.

Le tambour unique de cette laineuse comporte 38 travailleurs garnis de cardes métalliques, dont la moitié produit un grattage dans le sens du poil et l'autre moitié dans le sens du contre-poil.

La puissance d'action des cardes se règle au moyen de cônes à étages à très faible progression, sur lesquels la courroie, dont la tension est constante, se déplace par le moyen d'un volant qui se manœuvre à la main.

La machine exposée comporte plusieurs dispositifs aussi nouveaux qu'intéressants, parmi lesquels nous citerons le système d'entraînement du tissu, la commande des débourreurs, le mode de graissage des rouleaux travailleurs, perfectionnements qui assurent à cette machine une souplesse de réglage, une régularité de fonctionnement et une capacité de production supérieure à tout ce qui a été obtenu jusqu'à ce jour.

Un diplôme de Grand Prix a récompensé les efforts de ces constructeurs et consacré à nouveau leur supériorité indiscutable dans cette branche d'industrie.

**GUILLAUMET (les Fils de A.) ET CHAPPAT (E.)**

à Suresnes (Seine).

Maison fondée en 1845 par M. H. Guillaumet et dirigée actuellement par ses fils qui ont pour associé M. Eugène Chappat.

Cet établissement a pris depuis sa fondation une grande importance et s'est spécialisé dans la teinture des articles riches, surtout en laine et soie.

Un traitement supérieur tant pour la fraîcheur et la solidité de ses teintures, que pour le frais et le brillant de ses apprêts a consacré la réputation de cette maison. La diversité des tissus exposés montre bien que tous les genres de tissus sont traités avec autant de soins. Les tissus élastiques tout laine, Écosse, mérinos n<sup>os</sup> double-laine,



armures, ameublement, aussi bien que les éoliennes chaîne-soie, les voile-soie, les satins, etc.

Plusieurs Grands prix aux Expositions universelles Paris 1889 et 1900, Saint-Louis. Membre du Jury, Hors Concours à l'Exposition de Liège.

#### **L'HUILLIER (Henri)**

à Paris.

M. Henri L'Huillier présentait une machine à teindre les bobines et cannettes, ainsi qu'une série de noir d'aniline obtenu par oxydation. Cette nouvelle machine réalise un progrès considérable par son heureuse disposition, l'extrême simplicité de tous ses organes, le système de fixation des bobines ainsi que par la facilité de son fonctionnement.

Elle est appelée, étant donné son bas prix de revient, à rendre d'immenses services à l'industrie si considérable de la teinture.

Un diplôme de Médaille d'Or fut décerné par le Jury à M. L'Huillier.

#### **WUILLAUME ET PITON**

à Frelinghien (Nord).

Cette maison s'est spécialisée dans le blanchiment du fil simple et retors en lin, étoupe, étoupe et lin, chanvre, chanvre et lin, chanvre et étoupe, jute, jute et lin, jute et étoupe, coton et ramie, dans tous les numéros et en toutes qualités, et fait toute la gamme des blancs, depuis le roux le plus sombre jusqu'au blanc le plus parfait, par procédés chimiques ou naturels.

Par un procédé qui leur est spécial, MM. Wuillaume et Piton obtiennent le jaunissement artificiel du fil, imitant ainsi la couleur naturel des fils de lin de Courtrai.

Cette maison occupe de 40 à 50 ouvriers et produit quotidiennement une moyenne de 5.000 kilogrammes de fil. Diplôme de Médaille d'Argent.



**BELGIQUE****BEERNAERTS (Félix)**  
à Gand.

Exposent quelques spécimens de matières textiles blanchies ou apprêtées.

Diplôme d'honneur.

**COLLECTIVITÉ DES APPRÊTEURS GANTOIS**  
à Gand.

Cette collectivité comprenait six maisons qui ont participé au Grand Prix collectif décerné par le Jury :

ALSBERGE ET VAN OOST. — Exposaient des fils et tissus blanchis, apprêtés et lainés. Médailles d'or à Paris en 1889 et 1900.

BAYENS (E.) ET C<sup>ie</sup>. — Cette maison présentait quelques beaux spécimens de tissus apprêtés.

DE BACKER, DE RUDDER ET C<sup>ie</sup>. — La vitrine de cette firme contenait de beaux types de tissus teints, apprêtés et lainés.

FONTHENEAU (G.). — Exposait également des tissus teints et apprêtés.

INDIENNERIE-TEINTURERIE GANTOISE. — Cette firme n'est qu'une succursale de la Société anonyme Usines cotonnières Gand-Zele-Tubize ; elle exposait des tissus blanchis, teints, apprêtés et lainés, le tout bien présenté.

TIBERGHIEUX (Ant.) ; à Lideberg-lez-Gand. — Présentait aussi des tissus blanchis, teints, apprêtés et lainés.

**COLLECTIVITÉ VERVIETOISE**

Les Exposants de cette Collectivité concouraient pour des récompenses individuelles.



**CROSSET ET DEBATISSE**

à Hodimont-Verviers.

Cette maison, qui s'est spécialisée dans la construction des machines d'apprêts, exposait à Liège une essoreuse au large continue par aspiration et une presse cylindrique continue à vapeur. MM. Crosset et Debatisse, qui avaient obtenu des médailles d'argent aux Expositions de Paris en 1889 et 1900, se virent décerner un Diplôme d'Honneur par le Jury de Liège.

**RENSON (J.)**

à Bruxelles.

Construit spécialement les machines pour blanchisseries. M. Renson soumettait à l'appréciation du Jury une machine à laver à main ; une machine au moteur, pouvant laver 1.000 serviettes à la fois ; une machine au moteur à repasser les bandes de cols de chemises ; une machine à rouler les cols et les manchettes ; plusieurs machines à lustrer les cols et manchettes et des types de tordeuses. Diplôme de Médaille d'Argent.

**SOCIÉTÉ ANONYME VERVIETOISE POUR LA CONSTRUCTION DE MACHINES**

(Ancienne Maison Houget et Teston)

à Verviers.

Cette importante maison exposait aussi dans les Classes 76 et 77 et nous en avons parlé plus haut. Dans la Classe 78, on remarquait particulièrement plusieurs machines ou appareils pour le blanchiment, la teinture, l'impression et l'apprêt des matières textiles.

**TROUPIN (Adolphe)**

à Verviers.

M. Troupin fabrique spécialement les scies, mais son Exposition à Liège, qui intéressait surtout la Classe 78, se composait de lames



mâles et femelles pour tondre les draps, velours, étoffes, peluches, fez, jute, etc. ; des tables élastiques ; des règles de précision en acier fondu ; des couteaux pour machines à égaliser le cuir, raser le velours, couper le papier et les échantillons. Le Jury lui a décerné un Diplôme d'Honneur.

**HOUSOUL (Jules)**

à Chapon-Seraing.

M. Jules Housoul, qui a pris la suite de l'ancienne firme Grevesse-Wegria, exposait une machine à lessiver « La Merveilleuse » qui était installée dans la ferme démonstrative. Diplôme de Médaille de Bronze.

**LEGRAND (Lucien)**

à Anvers.

Nous avons déjà parlé, à la Classe 76, de l'Exposition de M. Lucien Legrand. Dans la Classe 78, nous y avons remarqué, à côté de quelques photographies de machines pour l'apprêt des matières textiles, une série d'échantillons de matières textiles apprêtées qui ont arrêté l'attention du Jury et qui ont contribué dans une large mesure à la récompense attribuée à cet Expositant ; un diplôme de Médaille d'Or.

**ALLEMAGNE**

**WEISWEILER WOLLSPINNEREI (Hubert-Rössler)**

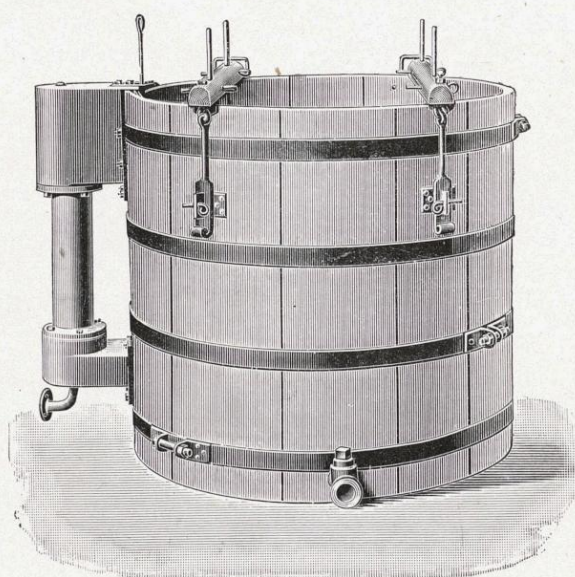
à Wesweiler, près Aix-la-Chapelle.

Cette maison exposait un appareil à teindre, système Rössler.

Cet appareil consiste en une cuve de bois sur le côté de laquelle est adapté un tuyau, communiquant en haut et en bas, par des chambres, avec la cuve. Dans le tuyau se trouve un injecteur. La



chambre supérieure se déplace au moyen d'un tiroir, selon la quantité de la matière à teindre. A l'intérieur de la cuve se trouvent deux surfaces tamisantes, entre lesquelles est placée la matière sèche. Lorsque l'eau a été ajoutée, la soupape à vapeur communiquant avec l'injecteur est ouverte. L'injecteur est disposé de telle sorte que l'eau est mise sur le champ en une circulation très énergique, qui ne se ralentit même pas lorsque la température d'ébullition est atteinte. Il est impossible d'établir la circulation à meilleur marché, tandis



Appareil à teindre Hubert Rossler.

que, avec l'eau froide, il convient d'ouvrir entièrement la soupape pour obtenir un échauffement simultané, une ouverture de soupape de  $\frac{1}{4}$  suffit, avec l'eau bouillante pour la circulation.

De plus, l'appareil Hubert Rossler est absolument libre à l'intérieur et reste ouvert dans le haut durant tout le procédé de teinture, permettant constamment d'avoir sous les yeux les matières à teindre, de sorte que l'on peut suivre toute l'opération et la modifier si c'est nécessaire. Quand cette opération est terminée, on peut laisser l'eau s'écouler, la pomper dans un réservoir, ou encore



la conduire dans un second appareil contenant de nouvelles matières à teindre.

Diplôme de Médaille de Bronze.

**SCHMIDT (P. K.) et G<sup>ie</sup>, G. m. b. H.**  
à Köln-Ehrenfeld.

Exposition peu importante de machines pour blanchisseries à vapeur, machines à laver, calandriers à vapeur, centrifuges. Machines à repasser, etc. Diplôme de Médaille de Bronze

## CHINE

Dans la Section chinoise, la Classe 78 n'était représentée que par une série de patrons en papier de dessins pour imprimer les tissus de coton, exposés par

**LE DIRECTEUR DES DOUANES DE HANKOW**

## JAPON

La Section japonaise n'avait qu'un représentant dans la Classe 78,

**M. ZENSUKÉ SHIMAMURA**  
de Kyoto.

qui exposait quelques spécimens assez intéressants de tissus teints pour lesquels le Jury lui décerna un diplôme de Médaille d'Argent.

~~~~~

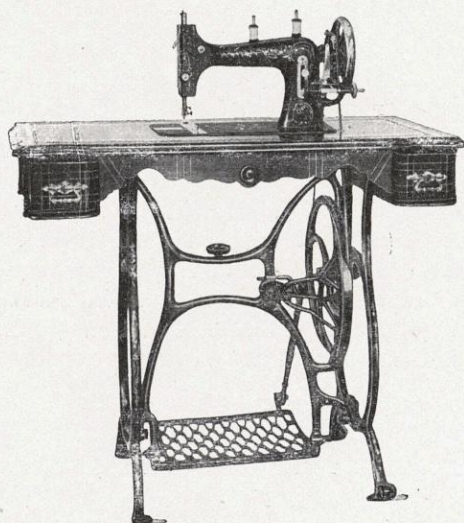

CLASSE 79

FRANCE

GIROS (H. ET P.)
à Ancerville (Meuse).

MM. H. et P. Giros étaient les seuls fabricants de machines à coudre qui exposaient dans la Section française.

Leurs nouvelles machines à coudre tubulaires et rotatives, sont



très élégantes et réunissent les perfectionnements les plus récents : grande contenance de fil, dévidoirs à déclenchement automatique, marche avant et arrière.



D'une grande douceur, elles sont en même temps rapides et silencieuses, leur dérangement est nul et l'apprentissage en est très facile.

Très robustes, elles cousent les tissus les plus épais aussi bien que les plus minces, sans variation dans la tension.



La superficie actuelle de l'usine de MM. H. et P. Giros est de 5 hectares ; la fabrication est assurée par plus de 200 machines — outils absorbant une force motrice de 200 chevaux et pouvant atteindre une production annuelle d'environ 40.000 machines à coudre. Diplôme de Médaille d'Argent.

LA MODE ILLUSTRÉE

56, rue Jacob, Paris.

Cette importante revue présentait, à côté de mannequins habillés d'après des patrons créés par des artistes, des modèles de coupe qui ont arrêté l'attention du Jury. Diplôme de Médaille d'Or.

MURON (Antonin)
rue du Louvre, Paris.

M. Muron exposait avec son journal de mode « L'Élégant », des modèles de coupe. En l'absence de tout renseignement concernant cet Exposant, nous ne pouvons qu'enregistrer le diplôme de Médaille d'Argent que lui a décerné le Jury.

BELGIQUE

BOSSUT (H.)
à Bruxelles.

M. Bossut était le seul Exposant de la Section belge qui présentait des bustes et mannequins de tous genres et pour toutes les industries du vêtement : bustes à corsets ; mannequins pour tailleurs et couturières ; pour les fourrures, dentelles, broderie, lingerie, vêtement de sports ; musées, têtes en cire pour confections, coiffeurs, etc.

Cet Exposant, qui a déjà reçu plusieurs médailles et distinctions dans différentes Expositions, s'est vu décerner à Liège un diplôme de Médaille d'Or.

CORNELY ET FILS
à Bruxelles.

C'est le représentant pour la Belgique de cette importante maison, dont le siège est d'ailleurs à Paris, qui exposait à Liège. Il présentait des machines à broder tous tissus pour ameublement, confections, dentelles, etc., toutes ces machines étant remarquables tant pour les perfectionnements que comportait leur fabrication, que par le fini du travail obtenu.

Le représentant de MM. Cornély et fils a obtenu un diplôme de Médaille d'Or.

Rappelons que cette ancienne et importante maison avait obtenu un Grand Prix, à Paris en 1900.

COLLECTIVITÉ VERVIÉTOISE

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette collectivité dans les autres Classes. Elle était représentée dans celle qui nous occupe actuellement par cinq maisons, savoir :

LEFÈVRE (A.)

à Ixelles.

Présentait une machine à broder pour lingerie.

PAUL (Louis)

à Liège.

M. Louis Paul, tailleur pour ecclésiastiques, exposait une machine à bouttonnière et un régulateur pour col de soutane pour lesquels le Jury lui décerna un diplôme de Médaille de Bronze.

VAN DEN STEEN

à Louvain.

L'Exposition de M. Van den Steen comportait seulement quelques coussins et planchettes à presser pour la confection.

WILCOX ET GIBBS SEWING MACHINE CY

à Gand.

La firme Wilcox et Gibbs est une des plus importantes des Etats-Unis d'Amérique. C'est son agent en Belgique qui exposait à Liège. Il nous présentait un banc de six places pour la propulsion à la

force motrice de machines à coudre ; des machines pour la lingerie, la chemise et le col ; des machines pour coudre la paille ; une machine pour sacs.

Un diplôme de Médaille d'Or lui fut décerné.

ALLEMAGNE

FABRIQUE DE MACHINES A COUDRE, BAER ET REMPEL à Bielefeld.

La « Bielefelder Nähmaschinenfabrik Baer et Rempel », fondée en 1850, est une des plus anciennes maisons de machines à coudre d'Europe. Sa réputation universelle est due surtout à la puissance productive de ses machines dites à crochet, qui ont atteint leur plus haut point de perfection dans la construction de la machine « Phoenix ».

Le but de la technique des machines à coudre ; créer une machine qui, avec la plus grande simplicité, possède la plus grande vitesse, est atteint par le modèle « Phoenix », que cette maison exposait à Liège et qui lui valut un Diplôme d'Honneur.

BIELEFELDER-MASCHINEN FABRIK (Anciennement Durkopp et C^o), à Bielefeld.

L'Exposition de cette maison se composait essentiellement de machines à coudre, de machines à festonner, à bouttonnières, à points de zigzag et de machines à grande vitesse, de machines pour la cordonnerie, etc., ainsi que des installations pour force motrice.

La Bielefelder-Maschinen Fabrik qui était déjà titulaire de 62 hautes récompenses obtenues dans les Expositions antérieures, obtint à Liège un Diplôme d'Honneur.

HEINE (Gebruder)

à Viersen.

Cet Expositant fabrique des turbines et autres machines dont quelques-unes employées dans les fabriques de machines à coudre. Nous signalerons particulièrement un séparateur d'huile constitué par une turbine centrifuge commandée par un moteur électrique monté sur le bâti même de la turbine.

Sa caractéristique réside en un couvercle de sûreté qui ne peut être ouvert qu'autant que le panier rotatif est complètement arrêté, d'où résulte l'impossibilité absolue de tout accident pour l'ouvrier chargé de sa mise en mouvement.

M. Gebruder Heine a obtenu une Médaille d'Or.

GROZ (Theodor) ET SÖHNE

à Ebingen (Wurtemberg).

Cette importante fabrique d'aiguilles pour machines à coudre et à tricoter a été fondée en 1852. Elle occupe actuellement 550 ouvriers. Son Exposition à Liège était formée de spécimens de tous les systèmes d'aiguilles que comporte sa fabrication.

Diplôme de Médaille d'Or.

LINTZ ET ECKHARDT

à Berlin.

Fabriquent spécialement les machines à broder dont vingt-huit modèles différents répondent à tous les besoins de l'industrie. MM. Lintz et Eckhardt avaient à Liège une importante Exposition qui comprenait onze spécimens de leurs machines à broder, à perler, ainsi que des machines à festonner.

Diplôme de Médaille d'Or.

MUNDLOS (H.) ET C^{ie}
à Magdebourg.

L'Exposition de MM. Mundlos et C^{ie} était également intéressante. On remarquait surtout leur machine à coudre « Original-Victoria », à navettes oscillantes, à navettes annulaires, à navettes centrales, etc., suivant les usages auxquels elle est destinée.



L' « Original Victoria », modèle rotatif.

Cette maison fabrique également tous meubles pour machines à coudre ainsi que les installations motrices mécaniques.

Les machines à coudre « Original-Victoria » se divisent, en quatre systèmes par suite de la disposition, que nous signalons plus haut, de leurs navettes : machines à *navette tubulaire* et à mouvement vibrant ; machines à *navette oscillante*, avec très grande canette, machines à navette centrale ; et, enfin, *machines rotatives*.

Des machines à navette tubulaire, nous retiendrons le modèle 1901, à *marche avant et arrière* et à *bras élevé*, d'une remarquable simplicité de mécanisme et qui joint à une solidité extrême une élégance de forme incontestable. On distingue surtout dans ce type le *mode d'entraînement*, breveté, guidé au moyen de deux tiges, dont l'une donne à la griffe le mouvement vertical et l'autre le mouvement horizontal, combiné avec le mode d'impulsion de la navette, cette dernière étant actionnée par un excentrique et un levier coudé.

Quelle que soit la longueur du point, une telle disposition cinématique présente une régularité absolue de marche, ainsi que le maximum de résistance.

MM. Mundlos et C^{ie} ont obtenu un diplôme de Médaille d'Or.

MACHINES-FABRIK GRITZNER AKTIEN GESELLSCHAFT
à Durlach.

L'Exposition de la Société Anonyme des usines Gritzner a tout particulièrement attiré l'attention du Jury, tant par la diversité des machines soumises à son examen, que par le soin apporté à leur fabrication. Nous ne retiendrons que les deux plus récents modèles exposés, les deux machines rotatives à grande vitesse « Rotunda », dont l'une marche au pied et l'autre au moteur.

Le modèle Rotunda M, à tendeur circulaire, qui nous a intéressé tout spécialement, répond à un réel besoin qui se faisait principalement sentir chez les confectionneurs, fabricants de corsets, de parapluies, etc., en ce qu'il assure un rendement bien supérieur à celui des autres machines, faisant à la minute 1.500 points au pied et 3.000 au moteur. D'autre part, le tendeur circulaire de la « Rotunda M », qui a fait l'objet de plusieurs brevets en Allemagne évite presque complètement la casse du fil, ou, si par hasard il vient à casser près de l'aiguille, il ne peut s'enrouler autour du tendeur, celui-ci étant alors dans l'impossibilité de tirer du fil de la bobine. Ce tendeur n'offrant qu'une très minime résistance, même en cousant à de très grandes vitesses, permet de travailler avec des tensions excessivement légères.

Un autre grand avantage de la machine « Rotunda » est le réglage automatique de la tension suivant l'épaisseur de l'étoffe, qui permet

de passer de l'étoffe la plus épaisse à la plus mince et réciproquement, à la vitesse maximum, sans avoir rien à modifier à la tension, le tendeur prenant, pour chaque épaisseur, une position dépendant exactement du mouvement du pied de biche, et donnant plus ou moins de fil selon le cas.

Ces machines, montées sur un nouveau bâti, avec doubles coussinets à billes, sont d'un roulement très doux qui évite toute fatigue même en cousant très vite.

Les usines de la Société Gritzner couvrent une superficie de plus de 90.000 mètres carrés avec des bâtiments de construction massive de quatre étages, et des ateliers ayant une superficie de plus de 1.000 mètres carrés. Huit machines à vapeur développant environ 1.200 chevaux, dont le rendement peut être poussé jusqu'à 1.500 chevaux, fournissent la force nécessaire pour actionner 1.900 machines-outils de la plus haute précision, ainsi que pour l'éclairage électrique de tous les bâtiments et chantiers,

Ajoutons que l'établissement travaille avec un capital en actions de 5.625.000 francs entièrement versé et un fond de réserve de plus de 3.125.000 francs.

La Société Gritzner, fondée en 1872, occupait à la fin de 1874, 99 ouvriers, alors qu'en 1905, elle en comptait 3.109. Quant à la production, elle a suivi une marche proportionnelle.

Diplôme d'Honneur.

CHINE

La Section chinoise n'était représentée dans la Classe 70 que par un envoi du

DIRECTEUR DES DOUANES DE SHANGHAI

consistant en une collection de sept fers à repasser, avec réchaud, pour tailleurs.

Diplôme de Mention Honorable.

NORWÈGE

HIORTH (F.)

à Christiania.

Exposait une machine à coudre automatique pour boutonnieres.

RUSSIE

CATOUNE (A.-J.)

à Saint-Petersbourg.

Présentait un programme d'enseignement de couture de l'habillement, ainsi qu'une série de travaux d'élèves.





CONCLUSIONS

En sa qualité de rapporteur général de l'Exposition de 1900, l'éminent M. Alfred Picard a publié en 1907, en six beaux et grands volumes, un volumineux et remarquable rapport qu'il a intitulé « Le Bilan d'un Siècle ». Tous ceux qui ont visité cette Exposition ont conservé une impression profonde de l'effort séculaire colossal qu'elle résumait et matérialisait. Les sections rétrospectives montraient admirablement les rapides étapes du progrès en évolution ; ses classes actuelles présentaient les résultats obtenus. Le beau rapport général de M. Alfred Picard en établit l'historique exact et documenté. 61 volumes dont le dernier vient d'être achevé, trop peu de lecteurs pourraient avoir la bonne fortune de les posséder et de les lire, et cependant existe-t-il un sujet d'études plus passionnant pour tous ceux qui pensent et qui travaillent ? Cette œuvre magistrale où l'élévation de la pensée dans les considérations générales le dispute à la précision des détails est, nous le répétons, à lire tout entière, notamment lorsqu'il examine l'influence réciproque de deux des plus grands éléments de progrès actuels : les *mathématiques* et la *mécanique*, et envisage cette dernière dans son évolution scientifique.

Le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'apparition de cet important travail n'a pas vu se réaliser de bien notables progrès dans le domaine du Groupe XIII B et notamment dans les Classes 76 à 79, aussi estimons-nous inutile et superflu de reprendre par le menu chacune de ces industries qui sont étudiées d'une manière si approfondie dans l'œuvre de M. Alfred Picard. Venant après cette Exposition où le monde entier s'était donné rendez-vous et après celles

moins importantes mais plus récentes encore de Dusseldorf en 1902 et de Saint-Louis en 1904, l'Exposition de Liège ne pouvait à beaucoup d'égards qu'être incomplète. Dans ces conditions et en raison de fâcheuses et nombreuses absences, l'exposition des Classes 76 à 79 n'en constituait pas moins un ensemble intéressant et instructif qui, dans une certaine mesure permettait de juger des progrès réalisés dans cette branche de l'industrie depuis l'Exposition universelle de 1900. Nous nous sommes efforcés en revanche, à propos des divers compartiments de nos Classes, d'exposer les nouveautés récemment acquises ou en voie de création, heureux si nous avons réussi à éveiller dans l'esprit de nos lecteurs, l'étude de quelque important et utile problème parmi ceux posés actuellement par ces industries.

Ainsi que nous le disions plus haut dans nos considérations générales, il était de notre devoir, à nous Français, d'apporter à nos amis de Belgique le plus large concours dans le succès qu'ils escomptaient à juste titre — et qui s'est réalisé au-delà même de leurs espérances — pour la grandiose manifestation qu'ils préparaient en commémoration de la Proclamation de leur Indépendance, obtenue en 1830 avec l'aide de nos armes.

Mais si nous nous plaçons au point de vue purement commercial, pouvons-nous dire que l'Exposition de Liège nous a permis de constater des améliorations ou des perfectionnements bien sensibles dans les produits, machines et appareils soumis à l'examen du Jury? Nous ne le pensons pas.

Ce que nous avons écrit déjà dans notre Rapport sur ces mêmes Classes à l'Exposition de Saint-Louis en 1904, est encore d'actualité, car, si à Liège nous n'avons pas eu à juger les mêmes Exposants, nous avons eu à examiner, toutefois, les mêmes produits ou leurs équivalents.

Notre rôle de Rapporteur s'en est trouvé singulièrement simplifié, bien que nous nous soyons efforcé de rendre compte, avec la plus grande exactitude et en toute impartialité, des exhibitions qui constituaient l'ensemble des Classes 76, 77, 78 et 79, et, en terminant, nous tenons à féliciter tous nos Exposants du goût parfait dont ils ont fait preuve dans leurs installations et, surtout, à les remercier sincèrement des sacrifices, tant moraux que pécuniers, qu'ils ont consenti une fois de plus, pour coopérer à maintenir à l'étranger le bon renom du Commerce et de l'Industrie français.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION.....	9
Comités d'admission et d'installation.....	13
Considérations générales.....	19
Jury international et liste des récompenses décernées aux exposants....	23
Récompenses décernées aux collaborateurs.....	29
Description des Expositions.....	33
Classe 76.....	34
— 77.....	40
— 78.....	44
— 79.....	53
CONCLUSIONS.....	65



